



**RADIATEURS
SÈCHE-SERVIETTES ÉLECTRIQUES
POMPES À CHALEUR
CHAUFFE-EAU THERMODYNAMIQUES**

**JUIN
2026**



SOMMAIRE

Tarifs électriques

Gamme intuit Signature	p.8
Radiateurs pièce de vie	p.10
Sèche-serviettes salle de bains.....	p.17
Tertiaire et industrie	p.21

Tarifs thermodynamiques

Pompes à chaleur Air/Eau.....	p.26
Pompes à chaleur Eau/air	p.30
Chauffe-eau thermodynamiques.....	p.30

Tarifs chaudières électriques.....

p.34

Tarifs radiateurs gaz.....

p.35

Tarifs ballons et modules hydrauliques

p.36

Conditions générales de vente

p.40



Besoin d'informations, de conseils ou d'accompagnement ?
Nos services sont à votre écoute.

POUR VOUS

Service client :

09 78 45 10 26*

service-client@intuis.fr

* Appel non surtaxé

SERVICE ADMINISTRATION DES VENTES

adv-elec@intuis.fr adv-thermo@intuis.fr

SERVICE APRÈS-VENTE

sav-elec@intuis.fr sav-thermo@intuis.fr

SERVICE PIÈCES DÉTACHÉES

pieces@intuis.fr



Vous êtes sur un chantier et avez
besoin d'être accompagné ?

Contactez le **09 78 45 10 25***

**Du lundi
au vendredi**

De 8h à 17h30

POUR VOS CLIENTS

Service consommateur :

09 78 45 10 24*

* Appel non surtaxé

TOUTES LES
COORDONNÉES SUR

[intuis.fr](https://www.intuis.fr)

3 entités légales chez intuis **Laquelle choisir ?**

France Energie & Cie (tertiaire)

Concerne toute l'offre de
pompes à chaleur Eau/Air et
leurs accessoires
France Energie
R.C.S. Laval 342 366 085

intuis-Elec

Concerne toute l'offre de
produits électriques (radiateurs,
sèche-serviettes, rideaux
d'air, aérothermes...) et leurs
accessoires.
intuis-Elec
R.C.S. Nanterre 334 981 958

intuis-Thermo

Concerne toute l'offre thermodynamique
résidentielle et petit tertiaire (pompes à
chaleur, chauffe-eau thermodynamiques,
accessoires).

Concerne également les chaudières
électriques, les radiateurs gaz et leurs
accessoires.
intuis-Thermo
R.C.S. Nanterre 722 041 845

Les services pros intuitis

UN SITE INTERNET, CARREFOUR ENTRE LES PARTICULIERS ET LES PROS



- **Accès à une multitude de documents** (Documentation technique, guides de saisies pour vos CCTP, points fidélité...)
- **Outil d'aide au dimensionnement**
- **Simulateur DPE et aides financières**



Accédez au programme de fidélité

AIDE AU DIMENSIONNEMENT

Chauffage électrique

L'outil idéal pour des chiffrages précis, vous permettant ainsi de choisir la solution adaptée à chacun de vos clients.



- Calcul des déperditions
- Test du produit en réalité augmentée
- Devis détaillé pour chaque pièce

Système thermodynamique

L'indispensable pour récupérer en quelques clics, les notes de dimensionnement des pompes à chaleur et chauffe-eau thermodynamiques.

- Évaluation des déperditions
- Choix de la solution et sélection des accessoires obligatoires
- Téléchargement de la documentation (doc produit, dossier de dimensionnement, caractéristiques et schémas...)



Connectez-vous à notre configurateur

L'APPLICATION INTUIS CONNECT



Une application pour gérer le confort thermique, l'eau chaude sanitaire et les consommations.

Application compatible avec les radiateurs nativ (et ceux équipés d'un module) et les chauffe-eau thermodynamiques. Ces derniers se connectent entre-eux grâce à la Passerelle intuitis connect*

* Une seule passerelle par logement

LES APPLICATIONS DÉDIÉES AUX PROS



Téléchargez l'application **intuis services pro**

Pour les produits thermodynamiques intuitis services Pro

L'application incontournable permettant d'enregistrer un produit pour déclencher :

- Sa garantie
- La mise en service digitale pour l'extension de garantie



Téléchargez l'application **intuis compagnon**

Pour les produits nativ intuitis compagnon

Cette application permet entre autres :

- La mise à jour du software.
- La récupération et l'envoi des données des 3 dernières semaines pour analyse.

E-SHOP PIÈCES DE RECHANGE

Commandez vos pièces de rechange via notre e-shop réservé aux pros et recevez-les en 24h*.



Vues éclatées des produits



Paieement sécurisé



Livraison sous 24h



*Uniquement pour les colis <30 kg

PROGRAMMES DE FIDÉLITÉ



Dédié à nos installateurs, il récompense vos achats de radiateurs électriques intuitis

Inscrivez-vous sur cadeaux-verts.muller-intuitiv.com



Dédié à nos installateurs, il récompense vos achats de solutions thermodynamiques

Inscrivez-vous via votre commercial dédié et connectez vous sur top-intuis-thermo.fr





TARIFS ÉLECTRIQUES



Gamme intuitis Signature

Désignation	Réf. Noir Astrakan	Prix H.T.*	Réf. Lys blanc	Prix H.T.*	Réf. Reflet	Prix H.T.*	Eco Participation** EP
-------------	--------------------	------------	----------------	------------	-------------	------------	---------------------------

Radiateurs électriques

CAMPAVER nativ (verre trempé)



CAMPAVER nativ H 1000 W	K161123	1418,00 €	K161113	1418,00 €	-	-	1,75 €
CAMPAVER nativ H 1500 W	K161125	1626,00 €	K161115	1626,00 €	-	-	1,75 €
CAMPAVER nativ H 2000 W	K161127	1798,00 €	K161117	1798,00 €	-	-	1,75 €
CAMPAVER nativ V 1000 W	K161223	1681,00 €	K161213	168,001 €	K161233	1755,00 €	1,75 €
CAMPAVER nativ V 1500 W	K161225	1781,00 €	K161215	1781,00 €	K161235	1857,00 €	1,75 €
CAMPAVER nativ V 2000 W	K161227	1982,00 €	K161217	1982,00 €	K161237	2073,00 €	1,75 €
CAMPAVER nativ PL 1000 W	K161423	1432,00 €	K161413	1432,00 €	-	-	1,75 €
CAMPAVER nativ PL 1500 W	K161425	1697,00 €	K161415	1697,00 €	-	-	1,75 €

Désignation	Réf. Brut de Lave	Prix H.T.*	Réf. Grège	Prix H.T.*	Réf. Blanc de Lave	Prix H.T.*	Eco Participation** EP
-------------	-------------------	------------	------------	------------	--------------------	------------	---------------------------

NATURAY nativ (pierre de lave naturelle)



NATURAY nativ H 1000 W	K160123	1545,00 €	K160133	1448,00 €	K160113	1448,00 €	1,75 €
NATURAY nativ H 1500 W	K160125	1741,00 €	K160135	1642,00 €	K160115	1642,00 €	1,75 €
NATURAY nativ H 2000 W	K160127	1953,00 €	K160137	1855,00 €	K160117	1855,00 €	1,75 €
NATURAY nativ V 1000 W	K160223	1909,00 €	K160233	1909,00 €	K160213	1909,00 €	1,75 €
NATURAY nativ V 1500 W	K160225	2069,00 €	K160235	2069,00 €	K160215	2069,00 €	1,75 €
NATURAY nativ V 2000 W	K160227	2228,00 €	K160237	2228,00 €	K160217	2228,00 €	1,75 €

Désignation	Réf. Terre de Mars	Prix H.T.*	Réf. Marbre Blanc	Prix H.T.*	Réf. Ardoise Blanche	Prix H.T.*	Eco Participation** EP
-------------	--------------------	------------	-------------------	------------	----------------------	------------	---------------------------

KERAMOS nativ (céramique)



KERAMOS nativ H 1000 W	K164133	2281,00 €	K164113	2281,00 €	K164123	2281,00 €	1,75 €
KERAMOS nativ H 1500 W	K164135	2546,00 €	K164115	2546,00 €	K164125	2546,00 €	1,75 €
KERAMOS nativ H 2000 W	K164137	3023,00 €	K164117	3023,00 €	K164127	3023,00 €	1,75 €
KERAMOS nativ V 1000 W	K164233	2758,00 €	K164213	2758,00 €	K164223	2758,00 €	1,75 €
KERAMOS nativ V 1500 W	K164235	2980,00 €	K164215	2980,00 €	K164225	2980,00 €	1,75 €
KERAMOS nativ V 2000 W	K164237	3087,00 €	K164217	3087,00 €	K164227	3087,00 €	1,75 €

ACCESSOIRES DE CONNEXION	Réf.	Prix H.T.*	Eco Participation** EP
Passerelle intuitis connect ¹	M090040	101,00 €	0,14 €
intuitis Pilot ²	M090085	121,00 €	0,14 €

¹Compatible avec la gamme nativ intuitis et intuitis Signature.

²Compatible avec la gamme radiateurs nativ (radio).

Désignation	Réf. Noir Astrakan	Prix H.T.*	Réf. Lys Blanc	Prix H.T.*	Réf. Reflet	Prix H.T.*	Eco Participation** EP
-------------	-----------------------	------------	-------------------	------------	----------------	------------	------------------------------

Sèche-serviettes électriques

CAMPAVER BAINS nativ (verre trempé)



CAMPAVER BAINS nativ 1500 W	K165125	1924,00 €	K165115	1924,00 €	K165135	1964,00 €	1,75 €
--------------------------------	---------	-----------	---------	-----------	---------	-----------	--------

Désignation	Réf. Reflet	Prix H.T.*	Eco Participation** EP
-------------	-------------	------------	------------------------------

CAMPAVER HUG nativ (verre trempé)



CAMPAVER HUG nativ 1000 W	K161733	2175,00 €	1,75 €
------------------------------	---------	-----------	--------

Désignation	Réf. Brut de Lave	Prix H.T.*	Eco Participation** EP
-------------	-------------------	------------	------------------------------

NATURAY HUG nativ (pierre de lave naturelle)



NATURAY HUG nativ 1000 W	K160723	2069,00 €	1,75 €
-----------------------------	---------	-----------	--------

Désignation	Réf. Terre de Mars	Prix H.T.*	Réf. Marbre Blanc	Prix H.T.*	Réf. Ardoise Blanche	Prix H.T.*	Eco Participation** EP
-------------	-----------------------	---------------	-------------------------	------------	----------------------------	------------	------------------------------

KERAMOS HUG nativ (céramique)



KERAMOS HUG nativ 1000 W	K164733	3002,00 €	K164713	3002,00 €	K164723	3002,00 €	1,75 €
-----------------------------	---------	-----------	---------	-----------	---------	-----------	--------

Accessoires sèche-serviettes	Réf. BLANC	Réf. ANTHRACITE	Réf. NOIR	Prix H.T.*	Eco Participation** EP
Kit de 2 barres supplémentaires HUG nativ ³	K090036	K090037	K090062	101 €	-
Barre supplémentaire CAMPAVER BAINS nativ	K090041	-	K090042	101 €	-

³ Livré avec un kit de 2 barres inclus.

*Prix Public Indicatifs Conseillés (P.P.I.C.) en euros HT à la date d'application du 12/07/2026. En France, les prix sont libres. Il convient à nos distributeurs de les fixer librement selon la réglementation en vigueur.

EP ** Eco participation Hors Taxe unitaire, à ajouter. Voir Conditions Générales de Vente.

Radiateurs pièces de vie

Désignation	Réf. blanc	Prix H.T.*t	Réf. noir	Prix H.T.*	Eco Participation** EP
-------------	------------	-------------	-----------	------------	---------------------------

GAMME CALIDOO nativ



CALIDOO nativ H 750 W	M152112	672,00 €	M152122	765,00 €	1,75 €
CALIDOO nativ H 1000 W	M152113	750,00 €	M152123	842,00 €	1,75 €
CALIDOO nativ H 1250 W	M152114	871,00 €	M152124	963,00 €	1,75 €
CALIDOO nativ H 1500 W	M152115	911,00 €	M152125	1 009,00 €	1,75 €
CALIDOO nativ H 2000 W	M152117	1 085,00 €	M152127	1 181,00 €	1,75 €
CALIDOO nativ V 1000 W	M152213	1 044,00 €	M152223	1 053,00 €	1,75 €
CALIDOO nativ V 1500 W	M152215	1 089,00 €	M152225	1 098,00 €	1,75 €
CALIDOO nativ V 2000 W	M152217	1 242,00 €	M152227	1 307,00 €	1,75 €
CALIDOO nativ PL 750 W	M152412	845,00 €	M152422	850,00 €	1,75 €
CALIDOO nativ PL 1000 W	M152413	954,00 €	M152423	959,00 €	1,75 €
CALIDOO nativ PL 1500 W	M152415	1 071,00 €	M152425	1 132,00 €	1,75 €

GAMME BELADOO nativ



BELADOO nativ H 750 W	M153112	597,00 €	M153122	673,00 €	1,75 €
BELADOO nativ H 1000 W	M153113	645,00 €	M153123	726,00 €	1,75 €
BELADOO nativ H 1250 W	M153114	718,00 €	M153124	805,00 €	1,75 €
BELADOO nativ H 1500 W	M153115	757,00 €	M153125	846,00 €	1,75 €
BELADOO nativ H 2000 W	M153117	888,00 €	M153127	989,00 €	1,75 €
BELADOO nativ V 1000 W	M153213	835,00 €	M153223	840,00 €	1,75 €
BELADOO nativ V 1500 W	M153215	926,00 €	M153225	934,00 €	1,75 €
BELADOO nativ V 2000 W	M153217	1 035,00 €	M153227	1 046,00 €	1,75 €
BELADOO nativ B 750 W	M153312	681,00 €	M153322	686,00 €	1,75 €
BELADOO nativ B 1000 W	M153313	789,00 €	M153323	812,00 €	1,75 €
BELADOO nativ B 1500 W	M153315	880,00 €	M153325	907,00 €	1,75 €
BELADOO nativ PL 750 W	M153412	690,00 €	M153422	696,00 €	1,75 €
BELADOO nativ PL 1000 W	M153413	799,00 €	M153423	872,00 €	1,75 €
BELADOO nativ PL 1500 W	M153415	889,00 €	M153425	938,00 €	1,75 €

*Prix Public Indicatifs Conseillés (P.P.I.C.) en euros HT à la date d'application du 12/07/2026. En France, les prix sont libres. Il convient à nos distributeurs de les fixer librement selon la réglementation en vigueur.

EP ** Eco participation Hors Taxe unitaire, à ajouter. Voir Conditions Générales de Vente.

Désignation	Réf. blanc	Prix H.T.*t	Réf. noir	Prix H.T.*	Eco Participation** EP
-------------	------------	-------------	-----------	------------	---------------------------

GAMME CHAMANE nativ



CHAMANE nativ H 750 W	M198112	465,00 €	M198122	485,00 €	1,75 €
CHAMANE nativ H 1000 W	M198113	509,00 €	M198123	529,00 €	1,75 €
CHAMANE nativ H 1250 W	M198114	582,00 €	M198124	607,00 €	1,75 €
CHAMANE nativ H 1500 W	M198115	638,00 €	M198125	660,00 €	1,75 €
CHAMANE nativ H 2000 W	M198117	771,00 €	M198127	801,00 €	1,75 €
CHAMANE nativ V 1000 W	M198213	680,00 €	M198223	697,00 €	1,75 €
CHAMANE nativ V 1500 W	M198215	750,00 €	M198225	772,00 €	1,75 €
CHAMANE nativ V 2000 W	M198217	923,00 €	M198227	962,00 €	1,75 €
CHAMANE nativ PL 750 W	M198412	569,00 €	M198422	592,00 €	1,75 €
CHAMANE nativ PL 1000 W	M198413	632,00 €	M198423	654,00 €	1,75 €
CHAMANE nativ PL 1500 W	M198415	807,00 €	M198425	842,00 €	1,75 €

GAMME CORÉLIA nativ



CORÉLIA nativ H 1000 W	M259113	499,00 €	-	-	1,75 €
CORÉLIA nativ H 1250 W***	M259114	544,00 €	-	-	1,75 €
CORÉLIA nativ H 1500 W	M259115	594,00 €	-	-	1,75 €
CORÉLIA nativ H 2000 W	M259117	648,00 €	-	-	1,75 €

GAMME ÉTIC nativ



ÉTIC nativ H 500 W	M233111	372,00 €	-	-	1,75 €
ÉTIC nativ H 750 W	M233112	418,00 €	-	-	1,75 €
ÉTIC nativ H 1000 W	M233113	480,00 €	-	-	1,75 €
ÉTIC nativ H 1250 W	M233114	558,00 €	-	-	1,75 €
ÉTIC nativ H 1500 W	M233115	615,00 €	-	-	1,75 €
ÉTIC nativ H 2000 W	M233117	749,00 €	-	-	1,75 €
ÉTIC nativ V 1500 W	M233215	767,00 €	-	-	1,75 €
ÉTIC nativ V 2000 W	M233217	957,00 €	-	-	1,75 €

Désignation	Réf. blanc	Prix H.T.*t	Réf. noir	Prix H.T.*	Eco Participation** EP
-------------	------------	-------------	-----------	------------	---------------------------

GAMME CHAMANE



CHAMANE H 750 W	M119112	420,00 €	-	-	1,75 €
CHAMANE H 1000 W	M119113	459,00 €	-	-	1,75 €
CHAMANE H 1250 W	M119114	525,00 €	-	-	1,75 €
CHAMANE H 1500 W	M119115	575,00 €	-	-	1,75 €
CHAMANE H 2000 W	M119117	696,00 €	-	-	1,75 €
CHAMANE V 1000 W	M119213	614,00 €	-	-	1,75 €
CHAMANE V 1500 W	M119215	676,00 €	-	-	1,75 €
CHAMANE V 2000 W	M119217	832,00 €	-	-	1,75 €
CHAMANE PL 750 W	M119412	513,00 €	-	-	1,75 €
CHAMANE PL 1000 W	M119413	570,00 €	-	-	1,75 €
CHAMANE PL 1500 W	M119415	728,00 €	-	-	1,75 €

GAMME SENSUAL nativ



SENSUAL nativ H 500 W	M199111	353,00 €	-	-	1,75 €
SENSUAL nativ H 750 W	M199112	388,00 €	-	-	1,75 €
SENSUAL nativ H 1000 W	M199113	428,00 €	-	-	1,75 €
SENSUAL nativ H 1250 W	M199114	478,00 €	-	-	1,75 €
SENSUAL nativ H 1500 W	M199115	538,00 €	-	-	1,75 €
SENSUAL nativ H 2000 W	M199117	633,00 €	-	-	1,75 €
SENSUAL nativ V 1000 W	M199213	548,00 €	-	-	1,75 €
SENSUAL nativ V 1500 W	M199215	685,00 €	-	-	1,75 €
SENSUAL nativ V 2000 W	M199217	793,00 €	-	-	1,75 €

GAMME AXINO 3^{EO}



AXINO 3 ^{EO} H 500 W	M240111	290,00 €	-	-	1,75 €
AXINO 3 ^{EO} H 750 W	M240112	325,00 €	-	-	1,75 €
AXINO 3 ^{EO} H 1000 W	M240113	361,00 €	-	-	1,75 €
AXINO 3 ^{EO} H 1250 W	M240114	431,00 €	-	-	1,75 €
AXINO 3 ^{EO} H 1500 W	M240115	456,00 €	-	-	1,75 €
AXINO 3 ^{EO} H 2000 W	M240117	558,00 €	-	-	1,75 €

*Prix Public Indicatifs Conseillés (P.P.I.C.) en euros HT à la date d'application du 12/07/2026. En France, les prix sont libres. Il convient à nos distributeurs de les fixer librement selon la réglementation en vigueur.

EP ** Eco participation Hors Taxe unitaire, à ajouter. Voir Conditions Générales de Vente.

Désignation	Réf. blanc	Prix H.T.*t	Réf. noir	Prix H.T.*	Eco Participation** EP
-------------	------------	-------------	-----------	------------	---------------------------

GAMME NOVIUM nativ



NOVIUM nativ H 500 W	M242111	225,00 €	-	-	0,92 €
NOVIUM nativ H 750 W	M242112	235,00 €	-	-	0,92 €
NOVIUM nativ H 1000 W	M242113	262,00 €	-	-	1,75 €
NOVIUM nativ H 1250 W	M242114	291,00 €	-	-	1,75 €
NOVIUM nativ H 1500 W	M242115	332,00 €	-	-	1,75 €
NOVIUM nativ H 2000 W	M242117	398,00 €	-	-	1,75 €
NOVIUM nativ V 1000 W	M242213	341,00 €	-	-	1,75 €
NOVIUM nativ V 1500 W	M242215	388,00 €	-	-	1,75 €

GAMME OSLO 2



OSLO 2 H 750 W	M163112	216,00 €	-	-	1,75 €
OSLO 2 H 1000 W	M163113	241,00 €	-	-	1,75 €
OSLO 2 H 1250 W	M163114	290,00 €	-	-	1,75 €
OSLO 2 H 1500 W	M163115	305,00 €	-	-	1,75 €
OSLO 2 H 2000 W	M163117	365,00 €	-	-	1,75 €
OSLO 2 V 1000 W	M163213	313,00 €	-	-	1,75 €
OSLO 2 V 1500 W	M163215	356,00 €	-	-	1,75 €

GAMME QUARTÉA INTELLIGENT



QUARTÉA INTELLIGENT H 300 W	M126110	222,00 €	-	-	1,75 €
QUARTÉA INTELLIGENT H 500 W	M126111	222,00 €	-	-	1,75 €
QUARTÉA INTELLIGENT H 750 W	M126112	222,00 €	-	-	1,75 €
QUARTÉA INTELLIGENT H 1000 W	M126113	238,00 €	-	-	1,75 €
QUARTÉA INTELLIGENT H 1250 W	M126114	258,00 €	-	-	1,75 €
QUARTÉA INTELLIGENT H 1500 W	M126115	275,00 €	-	-	1,75 €
QUARTÉA INTELLIGENT H 2000 W	M126117	329,00 €	-	-	1,75 €
QUARTÉA INTELLIGENT V 1000 W	M126213	242,00 €	-	-	1,75 €
QUARTÉA INTELLIGENT V 1500 W	M126215	299,00 €	-	-	1,75 €
QUARTÉA INTELLIGENT V 2000 W	M126217	355,00 €	-	-	1,75 €
QUARTÉA INTELLIGENT PL 500 W	M126311	258,00 €	-	-	0,92 €
QUARTÉA INTELLIGENT PL 750 W	M126312	288,00 €	-	-	1,75 €
QUARTÉA INTELLIGENT PL 1000 W	M126313	334,00 €	-	-	1,75 €

Désignation	Réf. blanc	Prix H.T.*t	Réf. noir	Prix H.T.*	Eco Participation** EP
-------------	------------	-------------	-----------	------------	---------------------------

GAMME QUARTÉA 3^{EO}



QUARTÉA 3 ^{EO} H 300 W	M241110	196,00 €	-	-	0,92 €
QUARTÉA 3 ^{EO} H 500 W	M241111	205,00 €	-	-	0,92 €
QUARTÉA 3 ^{EO} H 750 W	M241112	207,00 €	-	-	0,92 €
QUARTÉA 3 ^{EO} H 1000 W	M241113	219,00 €	-	-	1,75 €
QUARTÉA 3 ^{EO} H 1250 W	M241114	243,00 €	-	-	1,75 €
QUARTÉA 3 ^{EO} H 1500 W	M241115	258,00 €	-	-	1,75 €
QUARTÉA 3 ^{EO} H 2000 W	M241117	309,00 €	-	-	1,75 €
QUARTÉA 3 ^{EO} V 1000 W	M241213	228,00 €	-	-	1,75 €
QUARTÉA 3 ^{EO} V 1500 W	M241215	269,00 €	-	-	1,75 €
QUARTÉA 3 ^{EO} V 2000 W	M241217	318,00 €	-	-	1,75 €

GAMME QUARTÉA 2



QUARTÉA 2 H 300 W	M169110	182,00 €	-	-	0,92 €
QUARTÉA 2 H 500 W	M169111	190,00 €	-	-	0,92 €
QUARTÉA 2 H 750 W	M169112	192,00 €	-	-	0,92 €
QUARTÉA 2 H 1000 W	M169113	203,00 €	-	-	1,75 €
QUARTÉA 2 H 1250 W	M169114	224,00 €	-	-	1,75 €
QUARTÉA 2 H 1500 W	M169115	239,00 €	-	-	1,75 €
QUARTÉA 2 H 2000 W	M169117	286,00 €	-	-	1,75 €
QUARTÉA 2 V 1000 W	M169213	211,00 €	-	-	1,75 €
QUARTÉA 2 V 1500 W	M169215	249,00 €	-	-	1,75 €
QUARTÉA 2 V 2000 W	M169217	295,00 €	-	-	1,75 €

GAMME EUROSPOT 2



EUROSPOT 2 H 500 W	M288111	83,00 €	-	-	0,92 €
EUROSPOT 2 H 750 W	M288112	89,00 €	-	-	0,92 €
EUROSPOT 2 H 1000 W	M288113	91,00 €	-	-	0,92 €
EUROSPOT 2 H 1250 W	M288114	95,00 €	-	-	0,92 €
EUROSPOT 2 H 1500 W	M288115	102,00 €	-	-	0,92 €
EUROSPOT 2 H 2000 W	M288117	115,00 €	-	-	0,92 €

*Prix Public Indicatifs Conseillés (P.P.I.C.) en euros HT à la date d'application du 12/07/2026. En France, les prix sont libres. Il convient à nos distributeurs de les fixer librement selon la réglementation en vigueur.

EP ** Eco participation Hors Taxe unitaire, à ajouter. Voir Conditions Générales de Vente.

Désignation	Réf. blanc	Prix H.T.*t	Réf. noir	Prix H.T.*	Eco Participation** EP
-------------	------------	-------------	-----------	------------	---------------------------

GAMME BI-JONCTION

CONVECTEUR



BI-JONCTION H (DB1) 1/2-1/2 750 W	M134126	321,00 €	-	-	1,75 €
BI-JONCTION H (DB1) 1/2-1/2 1000 W	M134110	335,00 €	-	-	1,75 €
BI-JONCTION H (DB1) 1/2-1/2 1500 W	M134114	359,00 €	-	-	1,75 €
BI-JONCTION H (DB1) 1/2-1/2 2000 W	M134120	392,00 €	-	-	1,75 €
BI-JONCTION H (DB3) 1/2-1/2 750 W	M134143	419,00 €	-	-	1,75 €
BI-JONCTION H (DB3) 1/2-1/2 1000 W	M134127	435,00 €	-	-	1,75 €
BI-JONCTION H (DB3) 1/2-1/2 1500 W	M134131	460,00 €	-	-	1,75 €
BI-JONCTION H (DB3) 1/2-1/2 2000 W	M134137	489,00 €	-	-	1,75 €
BI-JONCTION H (DB4) 1/2-1/2 750 W	M134159	436,00 €	-	-	1,75 €
BI-JONCTION H (DB4) 1/2-1/2 1000 W	M134144	448,00 €	-	-	1,75 €
BI-JONCTION H (DB4) 1/2-1/2 1500 W	M134148	474,00 €	-	-	1,75 €
BI-JONCTION H (DB4) 1/2-1/2 2000 W	M134154	502,00 €	-	-	1,75 €

PANNEAU RAYONNANT



BI-JONCTION H (DB1) 1/2-1/2 1000 W	M135110	653,00 €	-	-	1,75 €
BI-JONCTION H (DB1) 1/2-1/2 1500 W	M135111	722,00 €	-	-	1,75 €
BI-JONCTION H (DB1) 1/2-1/2 2000 W	M135112	805,00 €	-	-	1,75 €
BI-JONCTION H (DB4) 1/2-1/2 1000 W	M135113	725,00 €	-	-	1,75 €
BI-JONCTION H (DB4) 1/2-1/2 1500 W	M135114	782,00 €	-	-	1,75 €
BI-JONCTION H (DB4) 1/2-1/2 2000 W	M135115	899,00 €	-	-	1,75 €

*Prix Public Indicatifs Conseillés (P.P.I.C.) en euros HT à la date d'application du 12/07/2026. En France, les prix sont libres. Il convient à nos distributeurs de les fixer librement selon la réglementation en vigueur.

EP ** Eco participation Hors Taxe unitaire, à ajouter. Voir Conditions Générales de Vente.

Désignation	Réf. blanc	Prix H.T.*t	Réf. noir	Prix H.T.*	Eco Participation** EP
-------------	------------	-------------	-----------	------------	---------------------------

GAMME ACCCUTHERM



ACCCUTHERM (SÉRIE BASSE) 2000 W	M100222	1 603,00 €	-	-	1,75 €
ACCCUTHERM (SÉRIE BASSE) 3000 W	M100224	1 904,00 €	-	-	1,75 €
ACCCUTHERM (SÉRIE BASSE) 4000 W	M100225	2 233,00 €	-	-	1,75 €
ACCCUTHERM (SÉRIE BASSE) 5000 W	M100227	2 556,00 €	-	-	1,75 €
ACCCUTHERM (SÉRIE BASSE) 6000 W	M100228	2 883,00 €	-	-	1,75 €
ACCCUTHERM (SÉRIE BASSE) 7500 W	M100229	3 315,00 €	-	-	1,75 €
ACCCUTHERM (SÉRIE EXTRA PLATE) 1500 W	M100121	1 676,00 €	-	-	1,75 €
ACCCUTHERM (SÉRIE EXTRA PLATE) 2000 W	M100122	1 954,00 €	-	-	1,75 €
ACCCUTHERM (SÉRIE EXTRA PLATE) 2500 W	M100123	2 181,00 €	-	-	1,75 €
ACCCUTHERM (SÉRIE EXTRA PLATE) 3000 W	M100124	2 379,00 €	-	-	1,75 €
ACCCUTHERM (SÉRIE EXTRA PLATE) 4000 W	M100125	2 903,00 €	-	-	1,75 €
ACCCUTHERM (SÉRIE HAUTE) 4500 W	M100326	2 583,00 €	-	-	1,75 €
ACCCUTHERM (SÉRIE HAUTE) 6000 W	M100328	2 993,00 €	-	-	1,75 €
ACCCUTHERM (SÉRIE HAUTE) 7500 W	M100329	3 443,00 €	-	-	1,75 €

ACCESSOIRES ACCCUTHERM

Sonde extérieure de charge individuelle 8h 0/10V (Compatibilité : Classe A et Tronic)	M090018	100,00 €	-	-	-
Sonde extérieure de charge individuelle 24h 0/10V (Compatibilité : Classe A et Tronic)	M090017	100,00 €	-	-	-
Sonde murale d'ambiance (Compatibilité : Tronic, Intégral et SHC)	M090016	46,00 €	-	-	-
Pied à roulettes pour manutention (série basse, l'unité) ⁶	M090019	57,00 €	-	-	-
Pied à roulettes pour manutention (série extra-plate, l'unité) ⁶	M090021	57,00 €	-	-	-
Pied à roulettes pour manutention (série haute, l'unité) ⁶	M090020	57,00 €	-	-	-

⁶ Les appareils "Série Basse" en 6 kW et 7,5 kW nécessitent 3 pieds, toutes les autres séries en nécessitent 2.

ACCESSOIRES DE CONNEXION

Passerelle intuit connect ¹	M090040	101,00 €	-	-	0,14 €
Module intuit connect ²	NEN9241AA	71,00 €	NEN9241AAHS	71,00 €	0,14 €
intuit Pilot ³	M090085	121,00 €	-	-	0,14 €

¹ Compatible avec la gamme nativ intuit et intuit Signature.

² Compatible avec le CHAMANE et le QUARTÉA INTELLIGENT.

³ Compatible avec la gamme radiateurs nativ (radio).

Sèche-serviettes salle de bains

Désignation	Réf. blanc	Prix H.T.*t	Réf. noir	Prix H.T.*	Eco Participation** EP	
GAMME OOK						
	OOK 750+750 W (1500 W)	NEK2525TCEC	1 127,00 €	-	-	1,75 €
GAMME ÉTIC BAIN						
	ÉTIC BAIN 700+800 W (1500 W)	NEK2455SEEC	897,00 €	-	-	1,75 €
GAMME SENSUAL BAIN						
	SENSUAL BAIN 500 W	NEK2501TCEC	609,00 €	-	-	1,75 €
	SENSUAL BAIN 750 W	NEK2502TCEC	684,00 €	-	-	1,75 €
GAMME BALICA						
	BALICA (STATIQUE)					
	BALICA 500 W	M109211	606,00 €	M109221	617,00 €	1,75 €
	BALICA 650 W	M109212	736,00 €	M109222	751,00 €	1,75 €
	BALICA (DYNAMIQUE)					
	BALICA 500+1000 W (1500 W)	M109215	767,00 €	M109225	781,00 €	1,75 €
	BALICA 650+1000 W (1650 W)	M109216	928,00 €	M109226	946,00 €	1,75 €
GAMME HÉLIA						
	HÉLIA L36 500+700 W (1200 W)	NEK2514SEEC	463,00 €	NEK2514SEHS	492,00 €	1,75 €

*Prix Public Indicatifs Conseillés (P.P.I.C.) en euros HT à la date d'application du 12/07/2026. En France, les prix sont libres. Il convient à nos distributeurs de les fixer librement selon la réglementation en vigueur.

EP** Eco participation Hors Taxe unitaire, à ajouter. Voir Conditions Générales de Vente.

Désignation	Réf. blanc	Prix H.T.*t	Réf. noir	Prix H.T.*	Eco Participation**
-------------	------------	-------------	-----------	------------	---------------------

GAMME EZYBAIN nativ



EZYBAIN nativ ÉTROIT (STATIQUE)

EZYBAIN nativ L40 300 W	M245110	320,00 €	M245120	332,00 €	1,75 €
EZYBAIN nativ L40 500 W	M245111	357,00 €	M245121	368,00 €	1,75 €

EZYBAIN nativ (STATIQUE)

EZYBAIN nativ L50 500 W	M245311	337,00 €	M245321	347,00 €	1,75 €
EZYBAIN nativ L50 750 W	M245312	378,00 €	M245322	389,00 €	1,75 €
EZYBAIN nativ L60 1000 W	M245513	442,00 €	M245523	452,00 €	1,75 €

EZYBAIN nativ ÉTROIT (DYNAMIQUE - BOOST)

EZYBAIN nativ L40 300+1000 W (1300 W)	M245214	467,00 €	M245224	478,00 €	1,75 €
EZYBAIN nativ L40 500+1000 W (1500 W)	M245215	504,00 €	M245225	515,00 €	1,75 €

EZYBAIN nativ (DYNAMIQUE - BOOST)

EZYBAIN nativ L50 500+1000 W (1500 W)	M245415	478,00 €	M245425	489,00 €	1,75 €
EZYBAIN nativ L50 750+1000 W (1750 W)	M245416	523,00 €	M245426	533,00 €	1,75 €
EZYBAIN nativ L60 1000+1000 W (2000 W)	M245617	589,00 €	M245627	599,00 €	1,75 €



GAMME EZYBAIN

EZYBAIN ÉTROIT (STATIQUE)

EZYBAIN L40 300 W	M172110	311,00 €	M172120	321,00 €	1,75 €
EZYBAIN L40 500 W	M172111	347,00 €	M172121	357,00 €	1,75 €

EZYBAIN (STATIQUE)

EZYBAIN L50 500 W	M172311	326,00 €	M172321	337,00 €	1,75 €
EZYBAIN L50 750 W	M172312	367,00 €	M172322	377,00 €	1,75 €
EZYBAIN L60 1000 W	M172513	428,00 €	M172523	439,00 €	1,75 €



ACCESSOIRES EZYBAIN nativ/EZYBAIN

Barre pivotante supplémentaire largeur 400 mm	M090043	33,00 €	M090088	33,00 €	-
Barre pivotante supplémentaire largeur 500 mm	M090044	35,00 €	M090089	35,00 €	-
Barre pivotante supplémentaire largeur 600 mm	M090045	37,00 €	M090090	37,00 €	-
Patère supplémentaire avec accroche peignoir	M090049	12,00 €	M090094	12,00 €	-

*Prix Public Indicatifs Conseillés (P.P.I.C.) en euros HT à la date d'application du 12/07/2026. En France, les prix sont libres. Il convient à nos distributeurs de les fixer librement selon la réglementation en vigueur.

EP ** Eco participation Hors Taxe unitaire, à ajouter. Voir Conditions Générales de Vente.

Désignation	Réf. blanc	Prix H.T.*t	Réf. noir	Prix H.T.*	Eco Participation** EP
-------------	------------	-------------	-----------	------------	---------------------------

EZYBAIN ÉTROIT (DYNAMIQUE - BOOST)



EZYBAIN L40 300+800 W (1100 W)	M172214	454,00 €	M172224	464,00 €	1,75 €
EZYBAIN L40 500+800 W (1300 W)	M172215	490,00 €	M172225	500,00 €	1,75 €

EZYBAIN DYNAMIQUE (DYNAMIQUE - BOOST)

EZYBAIN L50 500+1000 W (1500 W)	M172415	464,00 €	M172425	474,00 €	1,75 €
EZYBAIN L50 750+1000 W (1750 W)	M172416	508,00 €	M172426	518,00 €	1,75 €
EZYBAIN L60 1000+1000 W (2000 W)	M172617	571,00 €	M172627	581,00 €	1,75 €

GAMME NAO 3^{EO}



NAO 3^{EO} ÉTROIT

NAO 3^{EO} L40 300 W	M190110	235,00 €	-	-	1,75 €
NAO 3^{EO} L40 500 W	M190111	262,00 €	-	-	1,75 €

NAO 3^{EO}

NAO 3^{EO} L50 500 W	M190311	255,00 €	-	-	1,75 €
NAO 3^{EO} L50 750 W	M190312	292,00 €	-	-	1,75 €

ACCESSOIRES NAO 3^{EO}

Barre pivotante supplémentaire largeur 400 mm	M090043	33,00 €	-	-	-
Barre pivotante supplémentaire largeur 500 mm	M090044	33,00 €	-	-	-
Patère supplémentaire avec accroche peignoir	M090049	12,00 €	-	-	-

Désignation	Réf. blanc	Prix H.T.*t	Réf. noir	Prix H.T.*	Eco Participation** EP
-------------	------------	-------------	-----------	------------	---------------------------

GAMME NAO 2



NAO 2 ÉTROIT

NAO 2 L40 300 W	M191110	192,00 €	-	-	1,75 €
NAO 2 L40 500 W	M191111	214,00 €	-	-	1,75 €

NAO 2

NAO 2 L50 500 W	M191311	208,00 €	-	-	1,75 €
NAO 2 L50 750 W	M191312	239,00 €	-	-	1,75 €
NAO 2 L60 1000 W	M191513	272,00 €	-	-	1,75 €

ACCESSOIRES NAO 2

Barre pivotante supplémentaire largeur 400 mm	M090043	33,00 €	-	-	-
Barre pivotante supplémentaire largeur 500 mm	M090044	33,00 €	-	-	-
Barre pivotante supplémentaire largeur 600 mm	M090045	37,00 €	-	-	-
Patère supplémentaire avec accroche peignoir	M090049	12,00 €	-	-	-

GAMME DIGATE 2



DIGATE 2 1500 W	M247115	245,00 €	-	-	0,92 €
-----------------	---------	----------	---	---	--------

ACCESSOIRES DIGATE 2

Barre de séchage	M090102	Nous consulter	-	-	0,14 €
------------------	---------	----------------	---	---	--------

ACCESSOIRES DE CONNEXION

Passerelle intuit connect ¹	M090040	101,00 €	-	-	0,14 €
Module intuit connect ²	NEN9241AA	72,00 €	NEN9241AAHS	72,00 €	0,14 €
intuis Pilot ³	M090085	121,00 €	-	-	0,14 €

¹ Compatible avec la gamme nativ intuit et intuit Signature.

² Compatible avec l'ÉTIC BAIN, le SENSUAL BAIN et le BALICA.

³ Compatible avec la gamme radiateurs nativ (radio).

Tertiaire et industrie

Désignation	Réf. blanc	Prix H.T.*t	Réf. noir	Prix H.T.*	Eco Participation** EP
GAMME STOPAIR 2					
	STOPAIR 2 COURT 3/6KW	M195122	1 053,00 €	-	1,75 €
	STOPAIR 2 LONG 2.25/4.5KW	M195321	1 741,00 €	-	1,75 €
	STOPAIR 2 LONG 4.5/9KW	M195323	1 835,00 €	-	1,75 €
	STOPAIR 2 LONG 4.5/9KW	M195423	2 061,00 €	-	1,75 €
	STOPAIR 2 LONG 6/12KW	M195424	2 236,00 €	-	1,75 €
	STOPAIR 2 ENCASTRABLE 4.5/9KW	M168223	1 971,00 €	-	1,75 €
	STOPAIR 2 ENCASTRABLE 6/12KW	M168224	2 243,00 €	-	1,75 €
ACCESSOIRES STOPAIR 2					
Boîtier de commande digital intuitif, mural ou intégré		M090010	137,00 €	-	0,14 €
Control AirPro		M090086	121,00 €	-	0,14 €
GAMME AIRPULS 2					
	AIRPULS 2 3/4.5KW	M194121	1 128,00 €	-	1,75 €
	AIRPULS 2 4/6KW	M194122	1 160,00 €	-	1,75 €
	AIRPULS 2 6/9KW	M194123	1 215,00 €	-	1,75 €
	AIRPULS 2 8/12KW	M194124	1 342,00 €	-	1,75 €
	AIRPULS 2 10/15KW	M194125	1 511,00 €	-	1,75 €
	AIRPULS 2 9/18KW	M194126	1 925,00 €	-	1,75 €
	AIRPULS 2 12/24KW	M194127	2 035,00 €	-	1,75 €
ACCESSOIRES AIRPULS 2					
Boîtier de commande digital intuitif, mural ou intégré		M090010	137,00 €	-	0,14 €
Sonde déportée		M090011	65,00 €	-	0,14 €
Control AirPro		M090086	121,00 €	-	0,14 €

Désignation	Réf. blanc	Prix H.T.*t	Réf. noir	Prix H.T.*	Eco Participation** EP
-------------	------------	-------------	-----------	------------	---------------------------

GAMME DYBOX MT



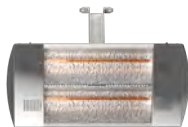
DYBOX MT 1000 W	M106111	593,00 €	-	-	1,75 €
DYBOX MT 1250 W	M106112	600,00 €	-	-	1,75 €
DYBOX MT 1500 W	M106113	666,00 €	-	-	1,75 €
DYBOX MT 1750 W	M106114	700,00 €	-	-	1,75 €
DYBOX MT 2000 W	M106115	809,00 €	-	-	1,75 €
DYBOX MT 3000 W	M106116	1 018,00 €	-	-	1,75 €
DYBOX MT 4000 W	M106120	1 163,00 €	-	-	1,75 €

GAMME DYBOX BT



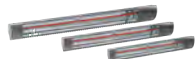
DYBOX BT 300 W	M105111	304,00 €	-	-	0,92 €
DYBOX BT 600 W	M105112	446,00 €	-	-	0,92 €
DYBOX BT ENCASTRABLE 200 W	M105110	277,00 €	-	-	0,92 €

GAMME IRC NOVUS



IRC NOVUS 1500 W	M167223	525,00 €	-	-	0,92 €
IRC NOVUS 3000 W	M167226	872,00 €	-	-	0,92 €
IRC NOVUS 4500 W	M167228	1 156,00 €	-	-	0,92 €

GAMME IRM



IRM MONO 230 V 1000 W	M118101	206,00 €	-	-	0,92 €
IRM MONO 230 V 1500 W	M118103	237,00 €	-	-	0,92 €
IRM MONO 230 V 2000 W	M118105	265,00 €	-	-	0,92 €
IRM DIPHASÉ 400 V 1500 W	M118203	265,00 €	-	-	0,92 €
IRM DIPHASÉ 400 V 2000 W	M118205	299,00 €	-	-	0,92 €

GAMME AXINO GTB



AXINO GTB H 500 W	M237111	575,00 €	-	-	1,75 €
AXINO GTB H 1000 W	M237113	608,00 €	-	-	1,75 €
AXINO GTB H 1250 W	M237114	695,00 €	-	-	1,75 €
AXINO GTB H 1500 W	M237115	734,00 €	-	-	1,75 €
AXINO GTB H 2000 W	M237117	854,00 €	-	-	1,75 €

*Prix Public Indicatifs Conseillés (P.P.I.C.) en euros HT à la date d'application du 12/07/2026. En France, les prix sont libres. Il convient à nos distributeurs de les fixer librement selon la réglementation en vigueur.

EP ** Eco participation Hors Taxe unitaire, à ajouter. Voir Conditions Générales de Vente.

Désignation	Réf. blanc	Prix H.T.*t	Réf. noir	Prix H.T.*	Eco Participation** EP
-------------	------------	-------------	-----------	------------	---------------------------

GAMME R21



R21 500 W	M127111	686,00 €	-	-	1,75 €
R21 750 W	M127112	762,00 €	-	-	1,75 €
R21 1000 W	M127113	839,00 €	-	-	1,75 €
R21 1500 W	M127115	930,00 €	-	-	1,75 €
R21 2000 W	M127117	1 154,00 €	-	-	1,75 €

GAMME ANTICHOC D



ANTICHOC D 500 W	M104111	325,00 €	-	-	1,75 €
ANTICHOC D 750 W	M104112	363,00 €	-	-	1,75 €
ANTICHOC D 1000 W	M104113	379,00 €	-	-	1,75 €
ANTICHOC D 1500 W	M104115	427,00 €	-	-	1,75 €
ANTICHOC D 2000 W	M104117	542,00 €	-	-	1,75 €
ANTICHOC D 3000 W	M104119	558,00 €	-	-	1,75 €

ACCESSOIRES DE CONNEXION

Control AirPro ¹	M090086	121,00 €	-	-	0,14 €
Thermostat FlexRelais ²	-	-	M090087	270,00 €	0,14 €

¹ Compatible avec les aérothermes (AIRPULS 2) et rideaux d'air (STOPAIR 2).

² Compatible avec les cassettes rayonnantes (DYBOX BT/DYBOX MT) et les infrarouges (IRC NOVUS/IRM).



A woman with long brown hair is sitting on a light grey couch, reading a book. She is wearing a striped shirt and blue jeans. The background is a plain, light-colored wall. The text 'TARIFS THERMODYNAMIQUES' is overlaid on the right side of the image in white, bold, uppercase letters. There are decorative curved lines in purple and orange in the top left and bottom left corners respectively.

TARIFS THERMODYNAMIQUES

Pompes à chaleur Air/Eau

Désignation	Réf. intuitis	Prix H.T.*	Eco Participation** EP	
GAMME HTi ⁷⁰				
	PAC Air/Eau HTi ⁷⁰ 6kW monophasé + Pilote ORIUM, monobloc, Hte T°C-R290	155009	7 003,00 €	10,02 €
	PAC Air/Eau HTi ⁷⁰ 8kW monophasé + Pilote ORIUM, monobloc, Hte T°C-R290	155019	8 230,00 €	10,02 €
	PAC Air/Eau HTi ⁷⁰ 8kW triphasé + Pilote ORIUM, monobloc, Hte T°C-R290	155059	8 230,00 €	10,02 €
	PAC Air/Eau HTi ⁷⁰ 6kW monophasé + Pilote ORIUM 3S, monobloc, Hte T°C-R290	155309	7 650,00 €	10,02 €
	PAC Air/Eau HTi ⁷⁰ 8kW monophasé + Pilote ORIUM 3S, monobloc, Hte T°C-R290	155319	8 640,00 €	10,02 €
	PAC Air/Eau HTi ⁷⁰ 8kW triphasé + Pilote ORIUM 3S, monobloc, Hte T°C-R290	155359	8 640,00 €	10,02 €
	PAC Air/Eau HTi ⁷⁰ 6kW monophasé + Pilote PREMIUM+, monobloc, Hte T°C-R290	155006	7 561,00 €	10,02 €
	PAC Air/Eau HTi ⁷⁰ 8kW monophasé + Pilote PREMIUM+, monobloc, Hte T°C-R290	155016	9 023,00 €	10,02 €
	PAC Air/Eau HTi ⁷⁰ 8kW triphasé + Pilote PREMIUM+, monobloc, Hte T°C-R290	155056	9 023,00 €	10,02 €
	PAC Air/Eau HTi ⁷⁰ 11kW monophasé + Pilote PREMIUM+, monobloc, Hte T°C-R290	155026	11 156,00 €	10,02 €
	PAC Air/Eau HTi ⁷⁰ 11kW triphasé + Pilote PREMIUM+, monobloc, Hte T°C-R290	155066	11 337,00 €	10,02 €
	PAC Air/Eau HTi ⁷⁰ 14kW monophasé + Pilote PREMIUM+, monobloc, Hte T°C- R290	155036	12 749,00 €	10,02 €
	PAC Air/Eau HTi ⁷⁰ 14kW triphasé + Pilote PREMIUM+, monobloc, Hte T°C-R290	155076	12 932,00 €	10,02 €
 	PAC Air/Eau HTi ⁷⁰ 6kW monophasé + Pilote DS170D, monobloc, Hte T°C- R290	155004	9 109,00 €	10,02 €
	PAC Air/Eau HTi ⁷⁰ 8kW monophasé + Pilote DS170D, monobloc, Hte T°C- R290	155014	10 662,00 €	10,02 €
	PAC Air/Eau HTi ⁷⁰ 8kW triphasé + Pilote DS170D, monobloc, Hte T°C- R290	155054	10 662,00 €	10,02 €
	PAC Air/Eau HTi ⁷⁰ 11kW mono + Pilote DS170D + ballon 40L, monobloc, Hte T°C- R290	155024	12 531,00 €	10,02 €
	PAC Air/Eau HTi ⁷⁰ 11kW tri + Pilote DS170D + ballon 40L, monobloc, Hte T°C- R290	155064	12 722,00 €	10,02 €
	PAC Air/Eau HTi ⁷⁰ 14kW mono + Pilote DS170D + ballon 40L, monobloc, Hte T°C- R290	155034	14 195,00 €	10,02 €
	PAC Air/Eau HTi ⁷⁰ 14kW tri + Pilote DS170D + ballon 40L, monobloc, Hte T°C- R290	155074	14 385,00 €	10,02 €

*Prix Public Indicatifs Conseillés (P.P.I.C.) en euros HT à la date d'application du 12/07/2026. En France, les prix sont libres. Il convient à nos distributeurs de les fixer librement selon la réglementation en vigueur.

 ** Eco participation Hors Taxe unitaire, à ajouter. Voir Conditions Générales de Vente.

Désignation	Réf. intuis	Prix H.T.*	Eco Participation** EP
-------------	-------------	------------	---------------------------

GAMME HMP70

	PAC Air/Eau HMP70 9kW monophasé + Pilote PREMIUM+, monobloc, Hte T°C - R290	155101	11 156,00 €	10,02 €
	PAC Air/Eau HMP70 9kW triphasé + Pilote PREMIUM+, monobloc, Hte T°C - R290	155111	11 337,00 €	10,02 €
	PAC Air/Eau HMP70 12kW monophasé + Pilote PREMIUM+, monobloc, Hte T°C - R290	155121	12 749,00€	10,02 €
	PAC Air/Eau HMP70 12kW triphasé + Pilote PREMIUM+, monobloc, Hte T°C - R290	155131	12 939,00 €	10,02 €
 Onix 40, à commander séparément (voir page 38)	PAC Air/Eau HMP70 9kW monophasé + Pilote DS170D, monobloc, Hte T°C - R290	155102	12 531,00 €	10,02 €
	PAC Air/Eau HMP70 9kW triphasé + Pilote DS170D, monobloc, Hte T°C - R290	155112	12 722,00 €	10,02 €
	PAC Air/Eau HMP70 12kW monophasé + Pilote DS170D, monobloc, Hte T°C - R290	155122	13 769,00 €	10,02 €
	PAC Air/Eau HMP70 12kW triphasé + Pilote DS170D, monobloc, Hte T°C - R290	155132	13 953,00 €	10,02 €
	PAC Air/Eau HMP70 18kW triphasé + Pilote Z1 cascade, 2x9kW, Hte T°C - R290	155113	21 800,00 €	10,02 €
	PAC Air/Eau HMP70 24kW triphasé + Pilote Z1 cascade, 2x12kW, Hte T°C - R290	155133	23 500,00 €	10,02 €

GAMME HRC70

	PAC Air/Eau HRC70 17kW /3 monophasé + Pilote PREMIUM+, monobloc, Hte T°C-R290	151431	16 483,00 €	10,02 €
	PAC Air/Eau HRC70 17kW /3 triphasé + Pilote PREMIUM+, monobloc, Hte T°C-R290	151436	15 768,00 €	10,02 €
	PAC Air/Eau HRC70 20kW /3 triphasé + Pilote PREMIUM+, monobloc, Hte T°C-R290	151446	16 883,00 €	10,02 €
	PAC Air/Eau HRC70 25kW /3 triphasé + Pilote PREMIUM+, monobloc, Hte T°C-R290	151451	18 152,00 €	10,02 €
	PAC Air/Eau HRC70 17kW /3 mono + Pilote Z1 MonoPAC, monobloc, Hte T°C-R290	151433	17 424,00 €	10,02 €
	PAC Air/Eau HRC70 17kW /3 tri + Pilote Z1 MonoPAC, monobloc, Hte T°C-R290	151439	16 713,00 €	10,02 €
	PAC Air/Eau HRC70 20kW /3 tri + Pilote Z1 MonoPAC, monobloc, Hte T°C-R290	151449	17 837,00 €	10,02 €
	PAC Air/Eau HRC70 25kW /3 tri + Pilote Z1 MonoPAC, monobloc, Hte T°C-R290	151459	19 102,00 €	10,02 €
	PAC Air/Eau HRC70 32kW /3 triphasé + Pilote Z1 MonoPAC, monobloc, Hte T°C-R290	151461	22 908,00 €	10,02 €
	PAC Air/Eau HRC70 40kW /V triphasé + Pilote Z1 MonoPAC, monobloc, Hte T°C-R290	151476	Consultez votre interlocuteur intuis	-
	PAC Air/Eau HRC70 40kW /3 triphasé + Pilote Z1 Cascade, 2x20kW, Hte T°C-R290	151448	Consultez votre interlocuteur intuis	-
	PAC Air/Eau HRC70 50kW /3 triphasé + Pilote Z1 Cascade, 2x25kW, Hte T°C-R290	151453	Consultez votre interlocuteur intuis	-
	Pac Air/Eau HRC70 64kW /3 triphasé + Pilote Z1 Cascade, 2x32kW, Hte T°C-R290	151462	Consultez votre interlocuteur intuis	-
	PAC Air/Eau HRC70 75kW /3 triphasé + Pilote Z1 Cascade, 3x25kW, Hte T°C-R290	151456	Consultez votre interlocuteur intuis	-
	PAC Air/Eau HRC70 96kW /3 triphasé + Pilote Z1 Cascade, 3x32kW, Hte T°C-R290	151463	Consultez votre interlocuteur intuis	-

*Prix Public Indicatifs Conseillés (P.P.I.C.) en euros HT à la date d'application du 12/07/2026. En France, les prix sont libres. Il convient à nos distributeurs de les fixer librement selon la réglementation en vigueur.

EP ** Eco participation Hors Taxe unitaire, à ajouter. Voir Conditions Générales de Vente.

Désignation		Réf. intuis	Prix H.T.*	Eco Participation**
	PAC Air/Eau HRC ⁷⁰ 80kW /V triphasé + Pilote Z2 MonoPAC, monobloc, Hte T°C-R290	151330	Consultez votre interlocuteur intuis	-
	PAC Air/Eau HRC ⁷⁰ 80kW /V triphasé + Pilote Z2 Cascade 2X40kW, Hte T°C-R290	151310	Consultez votre interlocuteur intuis	-
	PAC Air/Eau HRC ⁷⁰ 120kW /V triphasé + Pilote Z2 Cascade 3X40kW, Hte T°C-R290	151312	Consultez votre interlocuteur intuis	-
	PAC Air/Eau HRC ⁷⁰ 160kW /V triphasé + Pilote Z2 Cascade 2X80kW, Hte T°C-R290	151331	Consultez votre interlocuteur intuis	-
	PAC Air/Eau HRC ⁷⁰ + pilote ZéPAC Hte T°C-R290	-	Consultez votre interlocuteur intuis	-
ACCESSOIRES UNITÉ EXTÉRIEURE PAC				
Kit de filtration grande capacité 1"1/4		711000	368,00 €	-
Cordon de dégivrage externe		751004	116,00 €	-
Câble de liaison blindé 2 fils, longueur 20 m pour HTi ⁷⁰		753102	179,00 €	-
Cordon de dégivrage externe pour HRC ⁷⁰ 5 et 7 et HTi ⁷⁰		754101	121,00 €	-
Câble blindé 2 fils - longueur 50m - bus de commande		754103	259,00 €	-
Couronne de durite de 40 m en DN 25		754207	1 089,00 €	-
Couronne de durite de 40 m en DN 30		754208	1 390,00 €	-
Raccords sapin sortie droite DN25 - 4 embouts cannelés femelle + 4 colliers		754209	106,00 €	-
Raccords sapin sortie droite DN30 - 4 embouts cannelés femelle + 4 colliers		754210	140,00 €	-
Kit de réhausse hauteur 12cm, réglable, pour pompes à chaleur HTi ⁷⁰		754600	166,00 €	-
Collecteur - 2 PAC <= 32 kW - 2"1/2		755815	2 539,00 €	-
Collecteur - 3 PAC <= 32 kW - 2"1/2		755816	3 217,00 €	-
ACCESSOIRES UNITÉ INTÉRIEURE PAC				
Limiteur de température pour départ plancher 65°C		710111	104,00 €	-
Clapet anti-retour 1" F/F		710118	37,00 €	-
Appoint électrique 6kW monophasé ou triphasé, pour pilote Z1		754105	289,00 €	-
Hygrostat réglable pour mode rafraîchissement		754300	195,00 €	-
Bride DN65 taraudée DN40		755843	167,00 €	-
ACCESSOIRES CIRCUITS HYDRAULIQUES				
Vanne filtre 3/4"		710124	62,00 €	-
Vanne filtre 1"		710125	93,00 €	-
Vanne filtre 1"1/4		710132	150,00 €	-
Vanne mélangeuse pour circuit primaire > 35°C		730010	158,00 €	-

Désignation	Réf. intuitis	Prix H.T.*	Eco Participation**
ACCESSOIRES CIRCUITS HYDRAULIQUES ADDITIONNELS			
Kit 2 ^{ème} circuit à température identique pour pilote Premium+	753105	373,00 €	-
Kit 2 ^{ème} circuit Premium+ par Thorix 1C	754211	94,00 €	-
Branche de raccordement hydraulique pour pilote Z1 avec circulateur automatique	755823	971,00 €	-
ACCESSOIRES CONTRÔLE DES CIRCUITS			
Sonde ECS / piscine - Ø 6 mm, longueur 3m	710029	87,00 €	-
TA - thermostat d'ambiance - non électronique	710043	45,00 €	-
Sonde extérieure	710157	115,00 €	-
Sonde départ vanne 3 voies	710158	89,00 €	-
Sonde d'ambiance interactive avec afficheur	751009	180,00 €	-
Aquastat sanitaire	752202	142,00 €	-
TH RNC /2 - thermostat d'ambiance radio non chrono-proportionnel, connectable	770001	335,00 €	-
ACCESSOIRES POUR FIXATION			
Trépied réglable en hauteur de 30 à 50cm	730016	82,00 €	-
Support pour pilote Z1	754650	220,00 €	-
ACCESSOIRES CONNECTIVITÉ			
Kit raccordement en Modbus	730078	56,00 €	-
Thermo-Net passerelle de communication	770002	263,00 €	-
intuis Pilot	770003	119,00 €	0.14

BON À SAVOIR

Pour l'ensemble des accessoires relatifs au système HRC⁷⁰-ZéPAC, veuillez consulter votre interlocuteur intuitis.

MISES EN SERVICE			
Mise en service PAC domestique (pour 2 PAC, 120€ par PAC supplémentaire)	500010	390,00 €	-
Mise en service Cascade Z1&Z2	500004	760,00 €	-
Mise en service MonoPAC Z1&Z2	500003	400,00 €	-
Visite constructeur (1 PAC/CET)	500100	650,00 €	-
Visite constructeur (2 à 4 PAC/CET)	500101	990,00 €	-

BON À SAVOIR

Pour les mises en services et visites constructeurs relatives au système HRC⁷⁰-ZéPAC, veuillez consulter votre interlocuteur intuitis.

Désignation		Réf. intuitis	Prix H.T.*	Eco Participation** EP
FORFAITS D'INTERVENTION				
Pièce frigorifique y compris compresseur	NC	350,00 €	-	
Pièce hydraulique y compris circulateur intégré au pilote ou la PAC	NC	200,00 €	-	
Pièce électrique, électronique ou électromécanique, sonde ou capteur	NC	150,00 €	-	
Mise à jour logiciel	NC	100,00 €	-	
Changement de pilote, de pompe à chaleur ou de CET	NC	300,00 €	-	

² Compatible avec le CHAMANE et le QUARTÉA INTELLIGENT.

³ Compatible avec la gamme radiateurs nativ (radio).

Pompes à chaleur Eau/Air

Désignation		Réf. intuitis	Prix H.T.*	Eco Participation** EP
 Unité thermodynamique de confort individuel gainable réversible - UtCi HR0	-	-	Consultez votre interlocuteur intuitis	-
 Unité thermodynamique de confort individuel allège réversible - UtCi AR0	-	-	Consultez votre interlocuteur intuitis	-
 Unité thermodynamique de confort individuel gainable HP réversible - UtCi CCX	-	-	Consultez votre interlocuteur intuitis	-
 Unité thermodynamique de confort individuel gainable HP réversible - UtCi K7R0	-	-	Consultez votre interlocuteur intuitis	-
 Unité thermodynamique de confort individuel allège double flux réversible - UtCi 4-en-1	-	-	Consultez votre interlocuteur intuitis	-

Chauffe-eau thermodynamiques

Désignation		Réf. intuitis	Prix H.T.*	Eco Participation** EP
SOLUTION MULTISERVICE Zé7				
 Zé7 - Solution thermodynamique multiservice, sol, monobloc, cuve inox 200 L - R290		153700	Consultez votre interlocuteur intuitis	-

*Prix Public Indicatifs Conseillés (P.P.I.C.) en euros HT à la date d'application du 12/07/2026. En France, les prix sont libres. Il convient à nos distributeurs de les fixer librement selon la réglementation en vigueur.

EP ** Eco participation Hors Taxe unitaire, à ajouter. Voir Conditions Générales de Vente.

Désignation	Réf. intuis	Prix H.T.*	Eco Participation** EP
-------------	-------------	------------	---------------------------

GAMME EDEL AIR

	EDEL 100 air - CET sur air, mural, monobloc, cuve acier émaillé 100L-R290	353210	1 970,00 €	20,50 €
	EDEL 150 air - CET sur air, mural, monobloc, cuve acier émaillé 150L-R290	353211	2 050,00 €	20,50 €
	EDEL 200 air - CET sur air, sol, monobloc, cuve inox 200L-R290	353420	2 350,00 €	20,50 €
	EDEL 270 air - CET sur air, sol, monobloc, cuve inox 270L-R290	353430	2 500,00 €	20,50 €
	EDEL 270 air éch - CET sur air, sol, monobloc, ac échangeur, cuve inox 270L-R290	353431	3 000,00 €	20,50 €

GAMME EDEL NATIV AIR

	EDEL nativ 200 air - CET sur air, sol, monobloc, cuve inox 200L-R290	353422	2 390,00 €	20,50 €
	EDEL nativ 270 air - CET sur air, sol, monobloc, cuve inox 270L-R290	353432	2 550,00 €	20,50 €
	EDEL nativ 270 air éch - CET sur air, sol, monobloc, ac échangeur, cuve inox 270L-R290	353433	3 055,00 €	20,50 €

GAMME EDEL EAU

	EDEL 150 eau - CET sur boucle d'eau, mural, monobloc, cuve acier émail 150L-R290	352231	2 781,00 €	20,50 €
	EDEL 200 eau - CET sur boucle d'eau, sol, monobloc, cuve inox 200L-R290	352421	3 011,00 €	20,50 €
	EDEL 270 eau - CET sur boucle d'eau, sol, monobloc, cuve inox 270L-R290	352431	3 153,00 €	20,50 €

GAMME CYLIA

	Cylia 250 - CET sur air ambiant, sol, monobloc, cuve acier émaillé 250L-R290	353601	1 930,00 €	20,50 €
---	--	--------	------------	---------

GAMME EDEL ACE

	Edel ACE 100 - CET sur air en conduit collectif, mural, monobloc, cuve acier émaillé 100L-R290	353720	2 227,00 €	20,50 €
	Edel ACE 150 - CET sur air en conduit collectif, mural, monobloc, cuve acier émaillé 150L-R290	353721	2 282,00 €	20,50 €
	Edel ACE 170 - CET sur air en conduit collectif, mural, monobloc, cuve acier émaillé 170L-R290	353732	2 399,00 €	20,50 €

GAMME EDEL HCE

	Edel HCE 150 - CET boucle d'eau, mural, monobloc, cuve acier émaillé 150L-R290	352231	2 781,00 €	20,50 €
	Edel HCE 200 - CET boucle d'eau, sol, monobloc, cuve inox 200L-R290	352421	3 011,00 €	20,50 €
	Edel HCE 270 - CET boucle d'eau, sol, monobloc, cuve inox 270L-R290	352431	3 153,00 €	20,50 €

ACCESSOIRES SOLUTION MULTISERVICE Zé7

ENSEMBLE ACC.RACC.AIR.INT Ø160 SEMI GAINÉ - Raccord union Ø160 mm x1 - Collier de serrage Ø170-200 x1 - Plénum 300x150 x1 - Grille de soufflage 300x150 x1 - Grille de transfert x1 - Coude isolé 90° Ø160 x1 - Manchon M/M Ø160 x2		754704	Consultez votre interlocuteur intuis	-
---	--	--------	--------------------------------------	---

Désignation	Réf. intuis	Prix H.T.*	Eco Participation**
ENSEMBLE ACC.RACC.INT Ø160 GAINÉ - Collier de serrage Ø170-200 x2 - Plénum 300x150 x2 - Grille de soufflage 300x150 x2 - Manchon M/M Ø160 x2	754703	Consultez votre interlocuteur intuis	-
ENSEMBLE ACC.RACC.AIR.EXT Ø160 - Collier de serrage Ø170-200 x2 - Manchon M/M Ø160 x2 - Terminal horizontal inox x2	754702	Consultez votre interlocuteur intuis	-
ENSEMBLE ACC.RACC.AIR.EXT.COLLECTIF Ø160 - Manchon M/M Ø160 x1 - Collier de serrage Ø170-200 x2 - Clapet anti-retour Ø160 mm x1"	754701	Consultez votre interlocuteur intuis	-
Collier de serrage Ø160	754712	Consultez votre interlocuteur intuis	-
Manchon M/M Ø160	754711	Consultez votre interlocuteur intuis	-
Terminal horizontal inox	730015	Consultez votre interlocuteur intuis	-
Sortie toiture inclinée	730079	Consultez votre interlocuteur intuis	-
Sortie toiture plate	730080	Consultez votre interlocuteur intuis	-
Gaine souple isolée Ø160 mm 3 ml	754709	Consultez votre interlocuteur intuis	-
Gaine souple isolée Ø160 mm 10 ml	754706	Consultez votre interlocuteur intuis	-
Façade carénée	754710	Consultez votre interlocuteur intuis	-
intuis Pilot	770003	119,00 €	0,14 €
Passerelle intuis connect with Netatmo	770005	99,00 €	0,14 €
ACCESSOIRES CET			
Terminal vertical 1m Ø 80/125mm+ solin + plaque étanchéité	710167	299,00 €	-
Allonge isolée Ø intérieur 125mm, longueur 2m	730001	104,00 €	-
Allonge isolée Ø intérieur 125mm, longueur 2m – x 8 pièces	730002	569,00 €	-
Joints muraux Ø 80mm – x 2 pièces	730006	24,00 €	-
Gaine semi-rigide Ø 160mm, longueur 2m	730011	100,00 €	-
Coude 90° isolé Ø 160mm	730012	42,00 €	-
Collier de fixation murale Ø 160mm, x 2 pièces	730013	28,00 €	-
Raccord d'assemblage pour gaine isolée, x 2 pièces	730014	31,00 €	-
Terminal de toiture inclinée Ø160	730079	120,00 €	-
Terminal de toiture plate Ø160	730080	75,00 €	-
Gaine souple isolée Ø160 mm 3 ml	754709	31,00 €	-
Gaine souple isolée Ø160 mm 10 ml	754706	98,00 €	-
Terminal horizontal pour gaine isolée	730015	170,00 €	-
Platine murale pour fixation - x 1 pièce	730017	36,00 €	-
Platine de fixation murale (x2)	730018	53,00 €	-

*Prix Public Indicatifs Conseillés (P.P.I.C.) en euros HT à la date d'application du 12/07/2026. En France, les prix sont libres. Il convient à nos distributeurs de les fixer librement selon la réglementation en vigueur.

 ** Eco participation Hors Taxe unitaire, à ajouter. Voir Conditions Générales de Vente.

Désignation	Réf. intuitis	Prix H.T.*	Eco Participation** EP
Raccord d'assemblage pour gaine isolée Ø 125 mm – x 1 pièce	730044	24,00 €	-
Coude 45° isolé Ø 80/125 mm	730045	49,00 €	-
Allonge isolée Ø 80/125mm, longueur 2m	730064	152,00 €	-
Collier de fixation mural Ø 125 mm	730066	17,00 €	-
Coude 90° isolé Ø 80/125mm	730067	53,00 €	-
Raccord d'assemblage pour gaine isolée Ø 125 mm – x 16 pièces	730069	267,00 €	-
Raccordement aéraulique - ventouse isolée arrière/vertical Ø 80/125 mm – lg 355mm	730072	145,00 €	-
Raccordement aéraulique - ventouse isolée latéral/vertical Ø 80/125 mm – lg 975mm	730073	182,00 €	-
Vanne mélangeuse pour circuit primaire > 35°C	730010	158,00 €	-
Vanne filtre 3/4"	710124	62,00 €	-
Trépied réglable en hauteur de 30 à 50 cm	730016	82,00 €	-
ACCESSOIRES CONNECTIVITÉ			
intuis Pilot	770003	119,00 €	0,14 €
Passerelle intuitis connect with Netatmo	770005	99,00 €	0,14 €
Kit raccordement en Modbus	730078	56,00 €	-
MISES EN SERVICE			
Mise en service Zé7 en individuel	500012	275,00 €	-
Mise en service Zé7 en collectif (x2)	500013	375,00 €	-
Mise en service Zé7 en collectif (x3)	500014	475,00 €	-
Mise en service Zé7 en collectif (x4)	500015	575,00 €	-
Mise en service Zé7 en collectif (x5)	500016	675,00 €	-
Mise en service Zé7 en collectif (x6)	500017	875,00 €	-
Accompagnement technique***	500018	150,00 €	-
Mise en service CET individuel	500001	250,00 €	-
Mise en service CET collectif	500002	550,00 €	-
FORFAITS D'INTERVENTION			
Pièce frigorifique y compris compresseur	NC	350,00 €	-
Pièce hydraulique y compris circulateur intégré au pilote ou la PAC	NC	200,00 €	-
Pièce électrique, électronique ou électromécanique, sonde ou capteur	NC	150,00 €	-

*Prix Public Indicatifs Conseillés (P.P.I.C.) en euros HT à la date d'application du 12/07/2026. En France, les prix sont libres. Il convient à nos distributeurs de les fixer librement selon la réglementation en vigueur.

*** Concerne uniquement le Zé7

EP

** Eco participation Hors Taxe unitaire, à ajouter. Voir Conditions Générales de Vente.

Désignation	Réf. intuis	Prix H.T.*	Eco Participation** EP
Mise à jour logiciel	NC	100,00 €	-
Changement de pilote, de pompe à chaleur ou de CET	NC	300,00 €	-

Chaudières électriques

Désignation	Réf. intuis	Prix H.T.*	Eco Participation** EP
-------------	-------------	------------	---------------------------

GAMME GIALIX DOMESTIQUE



Gialix 6 MT mono chaudière électrique 6 kW monophasé murale modulante fonte	132632	2 255,00 €	1,75 €
Gialix 12 MT mono chaudière électrique 12	132631	2 902,00 €	1,75 €
Gialix 16 MT tri chaudière électrique 16 kW triphasé murale modulante fonte	132637	2 925,00 €	1,75 €
Gialix 12 MT tri chaudière électrique 12 kW monophasé murale modulante fonte	132636	2 939,00 €	1,75 €
Gialix 24 MA chaudière électrique 24 kW triphasé murale modulante fonte	132645	3 582,00 €	1,75 €
Gialix 12MT 2 circuits confort+ chaudière électrique 2x6 kW mono murale modulante	132635	3 578,00 €	1,75 €

GAMME GIALIX TERTIAIRE



Gialix 36 MA tri chaudière électrique 36 kW triphasé murale modulante tertiaire	131417	3 658,00 €	1,75 €
Gialix 48 MA tri	131418	4 283,00 €	1,75 €
Gialix 72 MA tri	131419	6 063,00 €	1,75 €
Gialix 120 MA tri	131420	8 585,00 €	1,75 €
Gialix 196 MA tri	131423	11 813,00 €	1,75 €

GAMME GIALIX MOBILE



Gialix mobile	132643	3 483,00 €	1,75 €
---------------	--------	------------	--------

ACCESSOIRES GIALIX

Vanne 3 voies directionnelle à ressort de rappel 1" F	710098	310,00 €	-
Dosseret écarteur pour chaudière murale ACC_GIAL	710217	137,00 €	-
TA - thermostat d'ambiance - non électronique	710043	45,00 €	-

Désignation	Réf. intuis	Prix H.T.*	Eco Participation** EP
TH RNC /2 - thermostat d'ambiance radio non chrono-proportionnel, connectable	770001	335,00 €	-
Sonde extérieure	710157	115,00 €	-
Sonde ECS / piscine - Ø 6 mm, longueur 3m	710029	87,00 €	-

Radiateurs gaz

Désignation	Réf. intuis	Prix H.T.*	Eco Participation** EP
-------------	-------------	------------	---------------------------

GAMME MV MODULGAZ

	Radiateur gaz MV212 ventouse - 1,2kW mural modulant basse consommation fonte	211100	1 089,00 €	-
	Radiateur gaz MV220 ventouse - 2kW mural modulant basse consommation fonte	211101	1 162,00 €	-
	Radiateur gaz MV230 ventouse - 3kW mural modulant basse consommation fonte	211102	1 307,00 €	-
	Radiateur gaz MV240 ventouse - 4,2kW mural modulant basse consommation fonte	211103	1 497,00 €	-
	Radiateur gaz MV260 ventouse - 6,5kW mural modulant basse consommation fonte	211116	1 902,00 €	-

GAMME 5200

	Radiateur gaz 5208 cheminée - 8,1kW sol fonte	212131	2 154,00 €	-
	Radiateur gaz 5210 cheminée - 10kW sol fonte	212132	2 223,00 €	-

GAMME 3100

	Radiateur gaz 3105 cheminée - 4,6kW sol fonte	212100	1 300,00 €	-
	Radiateur gaz 3107 cheminée - 6,6kW sol fonte	212101	1 718,00 €	-

GAMME MC 430

	Radiateur gaz MC 430 cheminée - 3 kW sol	212114	1 251,00 €	-
---	--	--------	------------	---

ACCESSOIRES RADIATEURS GAZ

Ventouse 1 m pour mur de 960mm d'épaisseur maximum, radiateurs MV212 et MV220	721101	159,00 €	-
Ventouse 1 m pour mur de 960mm d'épaisseur maximum, radiateurs MV230	721102	192,00 €	-
Ventouse 1 m pour mur de 910mm d'épaisseur maximum, radiateurs MV240	721104	261,00 €	-
Transformateur TR25 pour radiateurs gaz	721120	153,00 €	-
Ventouse 1 m pour mur de 860mm d'épaisseur maxi, radiateurs gaz MV260, VR4, VR6	721124	261,00 €	-
Electrovanne pour radiateurs gaz MV (sauf MV260) et MC	721125	309,00 €	-
Electrovanne pour radiateurs gaz séries 3100, 5200 et 6200	721200	355,00 €	-
Résistance cylindrique 17,6 x 40 mm, valeur valeur 350 Ohms radiateurs gaz	721121	58,00 €	-
TA - thermostat d'ambiance - non électronique	710043	45,00 €	-
TH RNC /2 - thermostat d'ambiance radio non chrono-proportionnel, connectable	770001	335,00 €	-

*Prix Public Indicatifs Conseillés (P.P.I.C.) en euros HT à la date d'application du 12/07/2026. En France, les prix sont libres. Il convient à nos distributeurs de les fixer librement selon la réglementation en vigueur.

EP ** Eco participation Hors Taxe unitaire, à ajouter. Voir Conditions Générales de Vente.

Ballons et modules hydrauliques

Désignation	Réf. intuis	Prix H.T.*	Eco Participation** EP
-------------	-------------	------------	---------------------------

BALLONS RÉCHAUFFEURS - GAMMES PEJ ET VS



PEJ 200 - ballon réchauffeur ECS 200L inox vertical sol	341111	1 562,00 €	-
PEJ 270 - ballon réchauffeur ECS 270L inox vertical sol	341106	1 788,00 €	-

GAMME RMI TP & TH



Ballon réchauffeur ECS 300 L accès trou poing - Anode Mg	342348	Consultez votre interlocuteur intuis	-
Ballon réchauffeur ECS 500 L accès trou poing - Anode Mg	342349	Consultez votre interlocuteur intuis	-
Ballon réchauffeur ECS 750 L accès trou poing - Anode Mg	342350	Consultez votre interlocuteur intuis	-
Ballon réchauffeur ECS 1000 L accès trou poing - Anode Mg	342351	Consultez votre interlocuteur intuis	-
Ballon réchauffeur ECS 1500 L accès trou poing - Anode Mg	342352	Consultez votre interlocuteur intuis	-
Ballon réchauffeur ECS 2000 L accès trou poing - Anode Mg	342353	Consultez votre interlocuteur intuis	-
Ballon réchauffeur ECS 2500 L accès trou poing - Anode Mg	342354	Consultez votre interlocuteur intuis	-
Ballon réchauffeur ECS 3000 L accès trou poing - Anode Mg	342355	Consultez votre interlocuteur intuis	-
Ballon réchauffeur ECS 750 L accès trou homme - Anode Mg	342360	Consultez votre interlocuteur intuis	-
Ballon réchauffeur ECS 1000 L accès trou homme - Anode Mg	342361	Consultez votre interlocuteur intuis	-
Ballon réchauffeur ECS 1500 L accès trou homme - Anode Mg	342362	Consultez votre interlocuteur intuis	-
Ballon réchauffeur ECS 2000 L accès trou homme - Anode Mg	342363	Consultez votre interlocuteur intuis	-
Ballon réchauffeur ECS 2500 L accès trou homme - Anode Mg	342364	Consultez votre interlocuteur intuis	-
Ballon réchauffeur ECS 3000 L accès trou homme - Anode Mg	342365	Consultez votre interlocuteur intuis	-
Ballon réchauffeur ECS 300 L accès trou poing - Anode ACI	342448	Consultez votre interlocuteur intuis	-
Ballon réchauffeur ECS 500 L accès trou poing - Anode ACI	342449	Consultez votre interlocuteur intuis	-
Ballon réchauffeur ECS 750 L accès trou poing - Anode ACI	342450	Consultez votre interlocuteur intuis	-
Ballon réchauffeur ECS 1000 L accès trou poing - Anode ACI	342451	Consultez votre interlocuteur intuis	-
Ballon réchauffeur ECS 1500 L accès trou poing - Anode ACI	342452	Consultez votre interlocuteur intuis	-
Ballon réchauffeur ECS 2000 L accès trou poing - Anode ACI	342453	Consultez votre interlocuteur intuis	-
Ballon réchauffeur ECS 2500 L accès trou poing - Anode ACI	342454	Consultez votre interlocuteur intuis	-
Ballon réchauffeur ECS 3000 L accès trou poing - Anode ACI	342455	Consultez votre interlocuteur intuis	-
Ballon réchauffeur ECS 750 L accès trou homme - Anode ACI	342460	Consultez votre interlocuteur intuis	-
Ballon réchauffeur ECS 1000 L accès trou homme - Anode ACI	342461	Consultez votre interlocuteur intuis	-
Ballon réchauffeur ECS 1500 L accès trou homme - Anode ACI	342462	Consultez votre interlocuteur intuis	-
Ballon réchauffeur ECS 2000 L accès trou homme - Anode ACI	342463	Consultez votre interlocuteur intuis	-
Ballon réchauffeur ECS 2500 L accès trou homme - Anode ACI	342464	Consultez votre interlocuteur intuis	-
Ballon réchauffeur ECS 3000 L accès trou homme - Anode ACI	342465	Consultez votre interlocuteur intuis	-

*Prix Public Indicatifs Conseillés (P.P.I.C.) en euros HT à la date d'application du 12/07/2026. En France, les prix sont libres. Il convient à nos distributeurs de les fixer librement selon la réglementation en vigueur.

EP ** Eco participation Hors Taxe unitaire, à ajouter. Voir Conditions Générales de Vente.

Désignation	Réf. intuis	Prix H.T.*	Eco Participation**
-------------	-------------	------------	---------------------

GAMME RM1 TAILLE BASSE TP ET TH

	Ballon réchauffeur ECS 1000 L Taille basse - trou poing - Anode Mg	342371	Consultez votre interlocuteur intuis	-
	Ballon réchauffeur ECS 1500 L Taille basse - trou poing - Anode Mg	342372	Consultez votre interlocuteur intuis	-
	Ballon réchauffeur ECS 2000 L Taille basse - trou poing - Anode Mg	342373	Consultez votre interlocuteur intuis	-
	Ballon réchauffeur ECS 1000 L Taille basse - trou homme - Anode Mg	342366	Consultez votre interlocuteur intuis	-
	Ballon réchauffeur ECS 1500 L Taille basse - trou homme - Anode Mg	342367	Consultez votre interlocuteur intuis	-
	Ballon réchauffeur ECS 2000 L Taille basse - trou homme - Anode Mg	342368	Consultez votre interlocuteur intuis	-
	Ballon réchauffeur ECS 1000 L Taille basse - trou poing - Anode ACI	342471	Consultez votre interlocuteur intuis	-
	Ballon réchauffeur ECS 1500 L Taille basse - trou poing - Anode ACI	342472	Consultez votre interlocuteur intuis	-
	Ballon réchauffeur ECS 2000 L Taille basse - trou poing - Anode ACI	342473	Consultez votre interlocuteur intuis	-
	Ballon réchauffeur ECS 1000 L Taille basse - trou homme - Anode ACI	342466	Consultez votre interlocuteur intuis	-
	Ballon réchauffeur ECS 1500 L Taille basse - trou homme - Anode ACI	342467	Consultez votre interlocuteur intuis	-
	Ballon réchauffeur ECS 2000 L Taille basse - trou homme - Anode ACI	342468	Consultez votre interlocuteur intuis	-

GAMME RM1 SANS SERPENTIN

	Ballon VS tampon primaire 750 L - RM1 - Sans serpent	342280	Consultez votre interlocuteur intuis	-
	Ballon VS tampon primaire 1000 L - RM1 - Sans serpent	342281	Consultez votre interlocuteur intuis	-
	Ballon VS tampon primaire 1500 L - RM1 - Sans serpent	342282	Consultez votre interlocuteur intuis	-
	Ballon VS tampon primaire 2000 L - RM1 - Sans serpent	342283	Consultez votre interlocuteur intuis	-
	Ballon VS tampon primaire 2500 L - RM1 - Sans serpent	342284	Consultez votre interlocuteur intuis	-
	Ballon VS tampon primaire 3000 L - RM1 - Sans serpent	342285	Consultez votre interlocuteur intuis	-

GAMME HRO

	Ballon réchauffeur ECS VS-22 1000 L HRO - Anode Mg	342390	Consultez votre interlocuteur intuis	-
	Ballon réchauffeur ECS VS-22 1500 L HRO - Anode Mg	342392	Consultez votre interlocuteur intuis	-
	Ballon réchauffeur ECS VS-22 2000 L HRO - Anode Mg	342393	Consultez votre interlocuteur intuis	-
	Ballon réchauffeur ECS VS-22 2500 L HRO - Anode Mg	342395	Consultez votre interlocuteur intuis	-
	Ballon réchauffeur ECS VS-22 3000 L HRO - Anode Mg	342396	Consultez votre interlocuteur intuis	-
	Ballon réchauffeur ECS VS-22 1000 L HRO - Anode ACI	342490	Consultez votre interlocuteur intuis	-
	Ballon réchauffeur ECS VS-22 1500 L HRO - Anode ACI	342492	Consultez votre interlocuteur intuis	-
	Ballon réchauffeur ECS VS-22 2000 L HRO - Anode ACI	342493	Consultez votre interlocuteur intuis	-
	Ballon réchauffeur ECS VS-22 2500 L HRO - Anode ACI	342495	Consultez votre interlocuteur intuis	-
	Ballon réchauffeur ECS VS-22 3000 L HRO - Anode ACI	342496	Consultez votre interlocuteur intuis	-

Désignation	Réf. intuitis	Prix H.T.*	Eco Participation** 	
BALLONS TAMPON PRIMAIRES - GAMME ONIX				
	Ballon tampon primaire ONIX 40 Litres	422312	369,00 €	-
	Onix 100 CF8-MSR - ballon tampon primaire 100L vertical sol 8 piquages	422316	716,00 €	-
	Onix 200 CF8-MSR- ballon tampon primaire 200L vertical sol 8 piquages	422317	950,00 €	-
MODULES DE GESTION HYDRAULIQUE - GAMME THORIX				
	Thorix Evolution 1C - module de gestion hydraulique 2 ^{eme} circuit mélangé	411002	1 407,00 €	-
	Thorix Evolution 2C - module de gestion hydraulique 2 ^{eme} circuit mélangé	411003	1 701,00 €	-
ACCESSOIRES BALLONS & MODULES HYDRAULIQUES				
Mitigeur thermostatique pour ECS dimension 3/4"		769003	122,00 €	-
Doigt de gant 1/2" - LG300 pour ballon VS et Onix		732053	42,00 €	-
Appoint électrique 3 kW - 400 V pour VS300 et VS500 RM1 TP		732054	Consultez votre interlocuteur intuitis	-
Appoint électrique 6 kW - 400 V pour ballon VS de 300 à 3000 L		732055	Consultez votre interlocuteur intuitis	-
Appoint électrique 9 kW - 400 V pour ballon VS de 750 à 3000 L		732056	Consultez votre interlocuteur intuitis	-
Appoint électrique 12 kW - 400 V pour ballon VS de 750 à 3000 L		732057	Consultez votre interlocuteur intuitis	-
Trépied réglable pour Onix 40		741003	82,00 €	-
Trépied réglable de 30 à 50 cm		730016	82,00 €	-
Vanne 2 voies motorisée pour contrôle du circuit direct pour Thorix		740022	236,00 €	-



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE



Les présentes conditions générales de vente (ci-après les "Conditions Générales de Vente" ou "CGV") régissent les relations contractuelles entre la société Intuis-Elec, au capital social de 16 422 181,00 euros, ayant son siège social au 28, rue de Verdun, 92150 Suresnes, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre, sous le numéro 334 981 958 (ci-après le "Vendeur") et ses clients (ci-après "l'Acheteur") pour la vente des produits et matériels de chauffage, ventilation et eau chaude sanitaire (ci-après les "Produits")

1. GÉNÉRALITÉS – CATALOGUE – OFFRES – COMMANDE – PRODUITS

1.1. Les informations écrites ou sous forme d'illustrations, de schémas ou de photos, tenant notamment à la disposition, forme, dimension, matière des Produits, et les tarifs, figurant sur le catalogue ou tout autre support de communication du Vendeur, sont fournis à titre indicatif et n'engagent pas le Vendeur.

1.2. Les offres formulées par le Vendeur sont valables pendant une durée d'un (1) mois, au terme de laquelle l'Acheteur ne peut plus passer commande aux conditions de prix offertes par le Vendeur.

1.3. Toute commande passée ou adressée au Vendeur implique nécessairement, à titre de condition essentielle et déterminante, l'acceptation sans réserve par l'Acheteur des présentes CGV et renonciation de sa part à ses propres conditions générales d'achat. Les CGV prévalent sur toutes conditions d'achat générales ou particulières de l'Acheteur et/ou sur toute disposition imprimée ou manuscrite incluse dans les différents documents commerciaux de l'Acheteur, que ces documents et/ou conditions aient été adressés au Vendeur antérieurement ou postérieurement à la réception des CGV par l'Acheteur. Seules peuvent y déroger les clauses particulières dûment approuvées par écrit par le Vendeur. Le Vendeur n'est lié par les engagements qui pourraient être pris par ses représentants ou employés, que sous réserve de confirmation écrite.

1.4. Toute commande doit être passée par l'Acheteur par écrit, y compris par email ou échange de données informatisées (ci-après, « EDI ») et comporter la désignation et référence exacte du Produit, la quantité et, le lieu de Livraison souhaités, le prix de base selon le tarif et le prix d'achat éventuellement négocié avec le Vendeur. Lorsqu'une commande est effectuée sur la base d'un devis ou d'une offre de vente du Vendeur, la référence de ce devis ou de cette offre doit être indiquée dans la commande. A réception d'une commande, le Vendeur, s'il l'accepte, confirme la commande par écrit, y compris par email, ou EDI, par un accusé de réception de commande lequel inclut la référence, la désignation, la quantité, le lieu de Livraison, le délai de Livraison indicatif, et le prix des Produits, ce qui entraîne la formation du contrat entre les parties.

1.5. Le Vendeur se réserve la faculté de refuser une commande notamment si une ou plusieurs commandes précédentes n'ont pas été réglées à échéance, ou s'il a des raisons de craindre des difficultés de paiement de la part de l'Acheteur, ou de subordonner la confirmation de la commande à l'obtention, auprès de l'Acheteur, de documents comptables, financiers et juridiques,

d'un paiement anticipé et, le cas échéant, de garanties. Dans cette hypothèse, le Vendeur se réserve également le droit d'exiger le paiement total ou partiel du prix des Produits au moment de la confirmation de commande.

1.6. Toute commande confirmée par le Vendeur est ferme et définitive et ne pourra plus être modifiée ou annulée, passée un délai de 4 jours calendaires suivant l'émission de l'accusé de réception de commande par le Vendeur. Par exception à ce qui précède, aucune modification ou annulation ne sera possible, même dans le délai de 4 jours calendaires précité, dès lors que la commande aura été expédiée à l'Acheteur. En ce cas, l'Acheteur devra s'acquitter du prix de la commande, conformément aux CGV.

1.7. Le Vendeur se réserve la possibilité de modifier certains Produits ou d'en arrêter la fabrication sans préavis préalable et à tout moment. Le cas échéant, l'Acheteur se verra proposer le modèle de la gamme le plus proche de celui figurant sur sa commande.

1.8. Les Produits vendus sont accompagnés des notices d'utilisation et modes d'emploi requis conformément aux exigences légales et réglementaires. Les Produits sont conformes aux directives, normes en vigueur et spécifications du Vendeur, sous réserve d'une installation et d'une utilisation conformes à leur destination et aux normes en vigueur.

2. TRANSPORT- LIVRAISON – DOUANES

2.1. Le transport, en ce compris toutes opérations d'enlèvement, expédition, douane, transport, souscription d'assurances relatives aux transports (le « Transport ») vers le lieu de destination des Produits est effectué par le Vendeur.

2.2. La Livraison est réputée effectuée lorsque les Produits sont mis à la disposition de l'Acheteur sur le lieu de livraison indiqué sur l'accusé de réception de commande, dans le mode de transport d'arrivée (la « Livraison »). La facture est émise au moment du départ des Produits de l'usine ou, au plus tard, du départ du magasin logistique.

2.3. Les Produits sont emballés, chargés, transportés et mis à la disposition de l'Acheteur par le Vendeur au lieu de Livraison, prêts à être déchargés par l'Acheteur. Le transfert des risques intervient au moment de la Livraison.

2.4. L'Acheteur est responsable du déchargement des Produits et s'engage à disposer des moyens matériels et ressources humaines nécessaires à la manutention et au déchargement au lieu destination des Produits. Si à l'arrivée au lieu de destination, l'Acheteur ne dispose pas des moyens nécessaires à la manutention et au déchargement des Produits, le Vendeur pourra facturer à l'Acheteur les coûts supplémentaires occasionnés par cette défaillance et notamment les frais du transport retour des Produits, les frais liés à la reprogrammation d'une expédition, le temps complémentaire d'accès au chantier, la mobilisation de ressources humaines du Vendeur etc. Le transport retour, le Transport reprogrammé des Produits, et/ou tout stockage des Produits, seront en outre aux risques exclusifs de l'Acheteur.

2.5. Les délais de Livraison s'entendent du temps s'écoulant entre le jour de l'accusé de réception de la commande et la date de Livraison. En raison des circonstances qui peuvent influencer sur le cours de la production, les délais de Livraison

mentionnés sur l'accusé de réception de commande ou sur tout autre document ne le sont qu'à titre purement indicatif. Tout dépassement des délais de Livraison par le Vendeur ne pourra en aucun cas donner à l'Acheteur le droit d'annuler en tout ou partie la commande ou de refuser les Produits qui en sont l'objet. Ils ne pourront en outre engager la responsabilité du Vendeur ni donner lieu à aucune retenue, compensation, pénalités ou dommages et intérêts d'aucune sorte.

- 2.6. Il incombe à l'Acheteur de vérifier les Produits dès la Livraison, de faire toutes les réserves nécessaires auprès du transporteur et, le cas échéant, d'exercer tous recours contre celui-ci conformément à l'article 4 des CGV ci-après.
- 2.7. Le poids de chaque Produit ne comprend pas l'emballage. Tout emballage spécifique fera l'objet d'une facturation distincte.
- 2.8. Pour les ventes à l'étranger et dans les DROM-COM, l'Acheteur s'engage à transmettre le document de transport dûment signé au Vendeur.
- 2.9. Les frais de Transport sont à la charge exclusive du Vendeur, sauf si le montant total facturé des Produits est inférieur à 3 000€ hors taxes, par expédition. Dans cette hypothèse un forfait de 90€ HT est facturé à l'Acheteur au titre du Transport.

3. PRIX - CONDITIONS DE PAIEMENT

- 3.1. Les prix des Produits sont ceux qui sont en vigueur au moment de la commande, sauf accord exprès et contraire contenu dans l'accusé de réception de commande ou tout autre document ultérieur expressément accepté par le Vendeur.
- 3.2. Lorsque le Transport est effectué par le Vendeur, les prix s'entendent Franco de port (frais de Transport à la charge du Vendeur) et sont indiqués, conformément aux dispositions de l'article 10 des CGV, hors taxes, hors éco-participation et frais de gestion pour enlèvement ou expédition de nos dépôts (3 % en sus du prix HT). Par exception, si le montant total facturé des Produits est inférieur à 2 300€ hors taxes, par expédition, un forfait de 90€ HT est facturé à l'Acheteur au titre du Transport.
- 3.3. Sauf accord écrit différent entre les Parties, les factures sont payables dans les trente (30) jours suivants la date de la facture, par virement. Ce délai de paiement maximal s'applique à toutes factures, qu'elles soient d'acompte ou récapitulatives.
- 3.4. Tout retard de paiement entraînera la facturation, au profit du Vendeur, d'un intérêt de retard égal au taux de refinancement en vigueur de la Banque Centrale Européenne majoré de dix points. Ces sommes seront majorées des frais de recouvrement. Toute inexécution totale ou partielle de ses obligations de paiement par l'Acheteur entraînera la perception d'une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement telle que prévue à l'article D 441-5 du Code de commerce, sauf montant plus important desdits frais, et sans préjudice de tous dommages intérêts.
- 3.5. Les termes de paiement ne peuvent être retardés et aucune réclamation sur la qualité d'un Produit n'est suspensive du paiement de celui-ci, sauf accord exprès et contraire du Vendeur. Une suspension de paiement n'est, en tous les cas, susceptible d'être acceptée que sur la valeur de facturation des seules pièces incriminées.
- 3.6. En cas de non-paiement intégral d'une facture venue à échéance, et après mise en demeure restée sans effet dans les 48 heures, le Vendeur se réserve la faculté de suspendre/annuler toute livraison d'une commande en cours et/ou à venir et d'exiger le règlement immédiat de toutes les créances exigibles.
- 3.7. Aucune facture ou paiement dû par l'Acheteur au Vendeur ne peut faire l'objet d'une compensation à la seule

initiative de l'Acheteur avec une créance dont il serait ou s'estimerait titulaire à l'encontre du Vendeur, notamment en cas d'allégation par l'Acheteur d'un retard de livraison ou de non-conformité des Produits livrés, l'accord préalable et écrit du Vendeur étant indispensable et ce, quelles que soient les dispositions éventuellement contraires pouvant figurer dans les conditions d'achat de l'Acheteur. Toute compensation non autorisée par le Vendeur sera assimilée à un défaut de paiement, le Vendeur étant alors en droit de refuser toute nouvelle commande, voire de stopper les livraisons correspondant à des commandes en cours.

4. RECLAMATIONS - RETOURS

- 4.1. Pour être admises, les réclamations sur la composition, la quantité et le poids des Produits livrés ou la non-conformité avec le bordereau d'expédition doivent être formulées dans un délai de 8 jours à compter de la Livraison des Produits au sens de l'article 2.2, et ce, sans préjudice des dispositions propres à prendre à l'égard du transporteur dans les 72 heures conformément aux dispositions de l'article L.133-3 du Code de Commerce. Les réclamations doivent être circonstanciées et être accompagnées de photos. En l'absence de réclamation dans les formes et délais précités, aucune réclamation ne sera recevable.
- 4.2. Aucune réclamation de l'Acheteur ne peut entraîner de modification ou suspension du paiement dû, conformément aux dispositions de l'article 3 des CGV.
- 4.3. Aucun retour de Produits ne sera accepté sans l'accord préalable écrit du Vendeur sur le principe du retour, ainsi que ses modalités financières et opérationnelles.

5. RESERVE DE PROPRIETE

- 5.1. Le Vendeur conserve la propriété des Produits vendus jusqu'au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal et accessoires. Toute clause contraire notamment contenue dans des conditions générales d'achat est réputée non écrite. Le défaut de paiement de l'une quelconque des échéances pourra entraîner, à première demande et sans mise en demeure préalable, la revendication des Produits sans préjudice de tous dommages et intérêts et/ou de la faculté de suspendre toute autre commande en cours. En cas de non-paiement et/ou de l'ouverture d'une procédure collective, l'Acheteur autorisera sans délai le Vendeur, sur simple demande de sa part, à se rendre dans les locaux ou les lieux de stockage des Produits afin d'en dresser un inventaire et, si le Vendeur le juge nécessaire, d'apposer sur les Produits une notice signalant son droit de rétention. De convention expresse, le Vendeur pourra exercer les droits qu'il détient en vertu de cette clause pour l'une quelconque de ses créances sur la totalité des Produits en possession de l'Acheteur ou en revendiquer le prix en cas de revente, ceux-ci étant conventionnellement présumés être ceux impayés. Tous les frais afférents à la reprise des Produits seront à la charge de l'Acheteur et viendront s'ajouter au montant de la créance du Vendeur. En cas de dégradation des Produits repris, le Vendeur sera en droit de demander le paiement d'une indemnité propre à couvrir les frais de réparation ou la valeur du Produit endommagé. Après restitution ou reprise desdits Produits, le Vendeur pourra les revendre. La recette de cette cession sera imputée sur les sommes restant dues par l'Acheteur, en ce compris au titre des frais liés à la reprise des marchandises ou à leur réparation. De convention expresse, la valeur du bien repris au sens de l'article 2371 du Code civil sera ainsi déterminée par référence au prix de revente hors taxe du Produit, tel qu'obtenu par le Vendeur. Si ce prix excède le montant des sommes restant

dues par l'Acheteur, le Vendeur lui restituera une somme égale à la différence.

- 5.2. Sans préjudice de ce qui précède, l'Acheteur assume les risques de pertes ou de détérioration des Produits ainsi que les responsabilités des dommages qu'ils pourraient occasionner, à compter de la date de Livraison aux sens prévus à l'article 2.2.

6. GARANTIE

- 6.1. La garantie est strictement limitée, à la discrétion du Vendeur, au remplacement gratuit ou à la réparation en usine de la pièce ou des pièces reconnue(s) défectueuse(s) du Produit. La garantie exclut tout frais de main d'œuvre et de déplacement (tels que notamment ceux liés à la récupération, le démontage et remontage du Produit ou de la pièce défectueuse chez le client), tout frais de transport / expédition des Produits ou de la/des pièce(s) défectueuses, ainsi que toute indemnité à titre de dommages et intérêts.
- 6.2. Tout retour de pièces est subordonné à l'accord préalable écrit du Vendeur, après diagnostic de l'Acheteur. Dès que l'accord est donné par le Vendeur pour le retour de la/des pièce(s) défectueuse(s), celles-ci doi(ven)t être expédiée(s) franco de port et d'emballage par l'Acheteur, avec la fiche réclamation client dûment complétée par l'Acheteur, aux fins d'être réceptionnée(s) dans les usines du Vendeur dans les quinze (15) jours suivant l'accord donné par le Vendeur. Au-delà de ce délai, l'Acheteur perd le bénéfice de la garantie pour la/les pièce(s) concernée(s). Les pièces retournées voyagent aux risques de l'Acheteur.
- 6.3. Sont entendues comme défectueuses, les pièces présentant un défaut de fabrication. La garantie ne peut être actionnée que pour les Produits qui ont fait l'objet d'un usage normal dans les conditions d'emploi pour lesquelles ils sont prévus, et conformément aux prescriptions des notices d'utilisation et modes d'emploi accompagnant les Produits. La garantie ne s'applique pas en cas de cas fortuits ou de force majeure ainsi que pour les remplacements ou réparations qui résulteraient de l'usure normale des Produits, de détériorations ou d'accidents provenant de la négligence ou de la faute de l'Acheteur ou de tout tiers, de transformation sur les Produits, du défaut d'installation, d'un dimensionnement inadéquat, de surveillance, d'entretien ou de stockage et d'utilisation anormale ou non conforme aux prescriptions du Vendeur.
- 6.4. Les Produits sont garantis pour la durée indiquée dans le tarif des Produits en vigueur à la date de la commande, courant à compter de l'émission de la facture de l'Acheteur à son client. A défaut de pouvoir établir une date certaine, garantie commencera à courir au plus tard six (6) mois après la date de fabrication du Produit (telle qu'indiquée sur l'étiquette signalétique figurant sur le Produit).
- 6.5. La réparation et les remplacements effectués dans le cadre de la garantie ne font pas courir une nouvelle durée de garantie et ne prolongent pas la garantie initiale.
- 6.6. Les pièces détachées indispensables à l'utilisation du Produit, ou des pièces équivalentes assurant la même fonction, seront disponibles pendant dix (10) ans à compter de la fabrication du Produit, sous réserve d'une durée plus longue prévue aux termes de la Charte SAV.
- 6.7. Dans l'hypothèse où l'Acheteur souhaite, dans le cadre de la revente des Produits à ses clients, étendre la durée ou le champ d'application des garanties, par rapport à la garantie consentie par le Vendeur aux termes des CGV ou que cette extension de garantie à l'égard de ses clients résulte de dispositions légales applicables dans ses rapports avec ses clients, il le fait sous son entière responsabilité. Dans ce cas, l'Acheteur s'engage (i) à ne pas réclamer de garantie au Vendeur au-delà de ce qui est prévu dans les CGV, (ii) à

indemniser le Vendeur et le relever indemne de toutes les indemnités (en ce compris les honoraires d'avocats et frais de justice) auxquelles il pourrait être condamné et de tous les dommages qu'il pourrait subir à raison de l'extension de garantie consentie par l'Acheteur à ses clients.

- 6.8. La garantie prévue aux termes des CGV et celles prévues de manière impérative par la loi sont les seules garanties offertes par le Vendeur à l'Acheteur.
- 6.9. Le service après-vente est assuré par le Vendeur, conformément aux termes de la Charte SAV.

7. RESPONSABILITE

- 7.1. La responsabilité du Vendeur est strictement limitée aux obligations stipulées dans les CGV. Le Vendeur n'est tenu de réparer que les dommages matériels directs qui résulteraient de fautes qui lui sont imputables. De ce fait le Vendeur n'est pas tenu de réparer les conséquences dommageables ou dommages subis par l'Acheteur ou tout tiers qui résulteraient d'un manquement de l'Acheteur ou d'un tiers ou du non-respect d'obligations contractuelles ou légales tenant notamment à un manque de soin, d'entretien de conservation ou stockage, de maintenance des Produits ou à une mauvaise installation / utilisation des Produits ou des installations dans lesquelles ces Produits sont montés ou résultant d'actes de dégradation volontaire ou de vandalisme. En tout état de cause, la responsabilité du Vendeur ne saurait excéder le montant de la commande de l'Acheteur à l'origine du fait générateur.
- 7.2. La responsabilité du Vendeur est également exclue pour les dommages causés aux biens meubles ou immeubles que l'Acheteur n'utilise pas principalement pour son usage personnel ou sa consommation privée, conformément à l'article 1245-14 du Code civil.
- 7.3. Toute action contre le Vendeur est prescrite à l'expiration d'un délai d'un an à compter du fait générateur de l'action en responsabilité.
- 7.4. En aucune circonstance, le Vendeur ne sera tenu responsable envers l'Acheteur ou un tiers des dommages immatériels ou indirects tels que, notamment, le manque à gagner, les pertes d'exploitation, de profit ou d'opportunité commerciale, l'augmentation des frais généraux ou la baisse des économies prévues même si ceux-ci étaient prévisibles.
- 7.5. Le Vendeur décline toute autre responsabilité expresse ou implicite, notamment sans que cette liste soit exhaustive, concernant la commercialisation, l'adaptation à un usage particulier, ou les résultats tirés de l'utilisation des Produits.

8. RESPONSABILITE ELARGIE DES PRODUCTEURS

- 8.1. Conformément à l'article R. 541-173 du Code de l'Environnement, le Vendeur informe l'Acheteur que l'identifiant unique qui lui a été attribué est le « FR007574_05FGXU ».

9. FORCE MAJEURE - IMPREVISION

- 9.1. Aucune partie ne pourra encourir la moindre responsabilité si elle est empêchée ou retardée dans l'exécution de ses obligations en raison d'un cas de force majeure, dans les conditions prévues au présent article.
- 9.2. Est considéré comme un cas de force majeure tout événement échappant au contrôle du débiteur de l'obligation inexécutée, qui ne pouvait être raisonnablement prévu lors de la confirmation de commande dont les effets ne peuvent être évités par les mesures appropriées, et qui empêche l'exécution de son obligation par la partie qui en est affectée.
- 9.3. De convention expresse, il est convenu que constituent notamment un cas de force majeure au sens du présent

article, sans qu'il soit nécessaire de démontrer leur imprévisibilité, les cas suivants : conflits sociaux, intervention des autorités civiles ou militaires, évolutions législatives et réglementaires, catastrophes naturelles, incendies, dégâts des eaux, mauvais fonctionnement ou interruption du réseau de télécommunications ou du réseau électrique, accidents d'outillage, rebut de pièces importantes en cours de fabrication, défaillance ou carence d'un fournisseur ou sous-traitant, indisponibilité de matière première ou d'énergie, interruption ou retard dans les transports ou toute autre cause amenant un chômage total ou partiel pour le Vendeur ou ses fournisseurs, pandémie ou épidémie, le confinement des populations, le fait du prince, les actes de terrorisme ou émeutes, l'introduction de règles législatives ou administratives interdisant la fabrication et/ou la commercialisation des Produits.

9.4. L'inexécution d'une obligation de payer une somme d'argent ne peut être excusée par un cas de force majeure.

9.5. Le fait qu'une Partie soit affectée par un cas de force majeure ne libère par l'autre Partie de l'exécution de ses propres obligations.

9.6. Si un changement de circonstances imprévisible lors de la commande rend l'exécution de cette commande excessivement onéreuse pour le Vendeur, notamment en cas d'allongement des délais d'approvisionnement ou d'augmentation du prix de toute matière première ou composante nécessaire à l'exécution de la commande, le Vendeur peut demander la renégociation des conditions de la commande, notamment du prix. Les Parties sont tenues de renégocier de bonne foi les conditions de la commande dans l'objectif de restaurer l'équilibre économique qui préexistait au moment de la commande. En cas de refus ou d'échec de la renégociation dans le délai de vingt-et-un (21) jours à compter de la notification du Vendeur sollicitant la renégociation des conditions de la commande, le Vendeur pourra désigner un expert indépendant inscrit sur la liste établie par la Cour d'appel de Paris pour déterminer les adaptations nécessaires restaurer l'équilibre économique de la commande. Les conditions définies par l'expert s'imposent aux Parties. Les frais et honoraires de l'expert sont supportés à parts égales entre les Parties. Le Vendeur peut suspendre l'exécution de la commande pendant la durée de la renégociation.

10. TAXES ET AUTRES CONTRIBUTIONS

10.1. Les prix sont indiqués hors TVA, frais de Transport, éco-participation et autres taxes applicables. Toute commande fera l'objet d'une facturation intégrant la T.V.A., l'éco-participation et les taxes en vigueur le jour de la Livraison.

10.2. Conformément aux articles L 541-2 et L.541-10 du Code de l'Environnement, en tant que fabricant d'appareils électriques et électroniques, le Vendeur a adhéré à l'organisme ECO-SYSTEMES pour faire face à ses obligations concernant la collecte, l'élimination et le traitement des appareils électriques considérés comme des déchets ménagers. Une éco-participation figure à ce titre sur les factures. Cette éco-participation doit être répercutée à l'identique par tout Acheteur à ses propres clients. Elle ne peut subir aucune remise, ni réfaction.

10.3. En ce qui concerne les déchets électriques considérés comme professionnels, sauf s'il en était convenu autrement entre les parties, la collecte, l'élimination et le traitement de ces déchets sont à la charge de l'Acheteur. Sous peine de sanctions pénales, les obligations susvisées doivent être transmises par les acheteurs professionnels successifs jusqu'à l'utilisateur final du Produit.

11. DIVISIBILITE, RENONCIATION, CESSIION ET CHANGEMENT DE CONTROLE

11.1. La nullité, l'inopposabilité ou, plus généralement, l'absence d'effet de l'une quelconque des stipulations des CGV, n'affectera pas les autres stipulations qui demeureront parfaitement valables et contraignantes.

11.2. Dans la mesure du possible, les parties conviennent de remplacer toute stipulation privée d'effet par une stipulation valide ayant le même effet et reflétant leur volonté initiale. Faute d'y parvenir, la stipulation privée d'effet sera considérée comme n'ayant jamais existé.

11.3. La renonciation par l'une ou l'autre des parties à se prévaloir ponctuellement de l'une ou l'autre des présentes stipulations ne saurait être interprétée comme valant renonciation définitive de cette partie à s'en prévaloir.

11.4. Le Vendeur peut librement céder tout ou partie de la/des commande(s) conclue(s) avec l'Acheteur. Lorsque la cession est réalisée au profit d'une société tierce au groupe Intuis, le Vendeur en informe l'Acheteur dans un délai raisonnable. La cession de la/des commande(s) libère le Vendeur.

11.5. En cas de changement de contrôle de l'Acheteur, au sens des dispositions de l'article L. 233-3 du Code de commerce, l'Acheteur en informe le Vendeur par écrit, sans délai. Lorsque le changement de contrôle s'opère au profit d'une société exerçant une activité concurrente des activités du groupe Intuis, le traitement des commandes en cours est conditionné par l'accord écrit préalable du Vendeur.

12. DROIT DE PROPRIETE INTELLECTUELLE

12.1. L'Acheteur s'interdit de procéder à toute transformation des Produits.

12.2. L'Acheteur reconnaît expressément que les droits de propriété intellectuelle dont le Vendeur est titulaire sur les Produits et sur les logiciels qu'il utilise, tels que de manière non exhaustive, les marques, le nom commercial, les dénominations Produits, les logos ou tout autre signe distinctif, les brevets, le savoir-faire ou secret de fabrique sont et restent la propriété exclusive du Vendeur. Sauf stipulation expresse contraire du présent article, l'Acheteur ne détient aucun droit de propriété intellectuelle relatif aux Produits et aux logiciels. L'Acheteur s'interdit donc de (i) contester directement ou indirectement la validité ou la propriété de ces droits de propriété Intellectuelle, (ii) fabriquer ou faire fabriquer les Produits.

12.3. Le Vendeur accorde à l'Acheteur le droit d'utiliser les marques, le nom commercial et logos, propriété du Vendeur nécessaires à la revente des Produits, dans les conditions consenties par le Vendeur. L'utilisation ainsi prévue ne peut en aucun cas être considérée comme une concession de licence de marque à une autre fin.

12.4. Le Vendeur ne fait aucune déclaration et ne donne aucune garantie à l'Acheteur sur la validité des marques et logos concédés ou sur le fait qu'ils ne portent pas atteinte (ou ne sont pas susceptibles de porter atteinte) aux droits intellectuels de tiers. Il s'engage toutefois à fournir ses meilleurs efforts, dans la mesure de ce qui est juridiquement possible, afin de tenter d'assurer une certaine protection des droits intellectuels concédés.

12.5. L'Acheteur n'altérera d'aucune manière les références écrites et visuelles aux marques et logos du Vendeur reprises sur les Produits et accessoires et/ou sur tout support promotionnel.

12.6. L'Acheteur n'est pas autorisé à utiliser les marques / logos / nom commercial du Vendeur à titre de dénomination sociale ou de composante d'une dénomination sociale,

ni à effectuer à son nom, ou au nom de qui que ce soit, de dépôt ou d'enregistrement quelconque incluant la marque ou s'y rapportant, y compris tout dépôt de marque ou tout enregistrement de nom de domaine. L'Acheteur s'engage à ce qu'aucune confusion ne puisse se créer, dans l'esprit de quiconque, et notamment de la clientèle, quant à sa qualité de commerçant indépendant du Vendeur, assumant les risques de sa propre exploitation et quant au fait que les marques / nom commercial / logos sont la propriété exclusive du Vendeur.

15.3. A défaut d'accord amiable entre les parties en application de la procédure de médiation, pour tout différend ou litige, il est fait attribution de compétence exclusive aux tribunaux compétents de Nanterre, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie, même pour les procédures conservatoires, en référé ou par requête.

13. CONFIDENTIALITE

13.1. Les informations de toute nature, notamment techniques, commerciales et financières, portées à la connaissance d'une Partie par l'autre Partie, quel que soit le support, seront soumises à la plus stricte confidentialité. Chaque Partie s'engage à faire respecter cette obligation de confidentialité par toute personne, y compris son personnel, ses conseils, ses sous-traitants potentiels et ses fournisseurs, auxquelles les informations confidentielles ne peuvent être divulguées que pour permettre la bonne exécution de la Vente.

13.2.

13.3. L'obligation de confidentialité restera en vigueur pendant 10 ans à compter de la Livraison du Produit objet de la vente.

14. DONNEES PERSONNELLES

14.1. Les Parties s'engagent à respecter la réglementation relative à la protection des données personnelles conformément aux dispositions du Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données («RGPD») et aux dispositions législatives applicables en France, notamment la loi «Informatique et Libertés» du 6 janvier 1978, telle que modifiée.

14.2. Dans le cadre de l'exécution des présentes conditions de vente, les Parties sont responsables de traitements indépendants et traitent des données personnelles de leur contact respectif (telles que nom, prénom, adresse email et numéro de téléphone) pour assurer la bonne exécution du contrat.

14.3. L'Acheteur est invité à consulter la Politique de protection des données personnelles du Vendeur en cliquant sur le lien suivant : <https://groupe.intuis.fr/politique-de-protection-des-donnees-personnelles/> précisant notamment les droits des personnes concernées et la manière de les exercer.

15. LOI APPLICABLE - JURIDICTION - CONTESTATIONS

15.1. Les CGV et plus généralement la vente des Produits sont soumises à la loi française.

15.2. Toute contestation, litige ou différend de quelque nature qu'il soit survenant entre les Parties, et se rapportant notamment, sans que cette liste ne soit exhaustive, à la validité, l'interprétation, l'exécution ou l'inexécution des CGV et aux ventes de Produits qu'elles régissent ainsi qu'aux rapports entre l'Acheteur et le Vendeur au titre des CGV seront soumis à la médiation comme mode de règlement amiable préalable à la saisine des Tribunaux compétents de Nanterre. Cette médiation sera régie par le règlement de médiation du CMAP auquel les Parties déclarent adhérer (CMAP -<http://www.mediationetarbitrage.com>).

Les présentes conditions générales de vente (ci-après les "Conditions Générales de Vente" ou "CGV") régissent les relations contractuelles entre Intuis-Thermo, au capital social de 5 280 000,00 euros, ayant son siège social au 28, rue de Verdun, 92150 Suresnes, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre, sous le numéro 722 041 845 (ci-après le "Vendeur") et ses clients (ci-après "l'Acheteur") pour la vente des produits et matériels de chauffage, ventilation et eau chaude sanitaire à destination d' applications résidentielles ou tertiaires (ci-après les "Produits")

1. GÉNÉRALITÉS – CATALOGUE – OFFRES – COMMANDE – PRODUITS

1.1. Les informations écrites ou sous forme d'illustrations, de schémas ou de photos, tenant notamment à la disposition, forme, dimension, matière des Produits, et les tarifs, figurant sur le catalogue ou tout autre support de communication du Vendeur, sont fournis à titre indicatif et n'engagent pas le Vendeur.

1.2. Les offres formulées par le Vendeur sont valables pendant une durée d'un (1) mois, au terme de laquelle l'Acheteur ne peut plus passer commande aux conditions de prix offertes par le Vendeur.

1.3. Toute commande passée ou adressée au Vendeur implique nécessairement, à titre de condition essentielle et déterminante, l'acceptation sans réserve par l'Acheteur des CGV et renonciation de sa part à ses propres conditions générales d'achat. Les CGV prévalent sur toutes conditions d'achat générales ou particulières de l'Acheteur et/ou sur toute disposition imprimée ou manuscrite incluse dans les différents documents commerciaux de l'Acheteur, que ces documents et/ou conditions aient été adressés au Vendeur antérieurement ou postérieurement à la réception des CGV par l'Acheteur. Seules peuvent y déroger les clauses particulières dûment approuvées par écrit par le Vendeur.

1.4. Le Vendeur n'est lié par les engagements qui pourraient être pris par ses représentants ou employés, que sous réserve de confirmation écrite.

1.5. Toute commande doit être passée par l'Acheteur par écrit, y compris par email ou échange de données informatisées (ci-après, « EDI »), et comporter la désignation et référence exacte du Produit, la quantité, et le cas échéant, s'il souhaite que le Transport soit effectué par le Vendeur, le Lieu de Livraison des Produits au sens de l'article 2.2., le prix de base selon le tarif et le prix d'achat éventuellement négocié avec le Vendeur. Lorsqu'une commande est effectuée sur la base d'un devis ou d'une offre de vente du Vendeur, la référence de ce devis ou de cette offre doit être indiquée dans la commande. A réception d'une commande, le Vendeur, s'il l'accepte, confirme la commande par écrit, y compris par email ou EDI, par un accusé de réception de commande lequel inclut la référence, la désignation, la quantité, l'un des lieux de Livraison au sens d'article 2.2. selon que le Transport est ou non effectué par le Vendeur, le délai indicatif de Livraison, et le prix des Produits, ce qui entraîne la formation du contrat entre les parties.

1.6. La première commande passée par un Acheteur donne lieu à la création par le Vendeur d'un compte client. A cette occasion, le Vendeur procède à un examen de la solvabilité de l'Acheteur, notamment auprès de son assureur crédit. L'Acheteur est alors

informé de son niveau d'encours garanti au Vendeur au regard de sa solvabilité.

1.7. Le Vendeur se réserve la faculté de refuser une commande notamment si une ou plusieurs commandes précédentes n'ont pas été réglées à échéance, si le montant de la commande excède l'encours garanti de l'Acheteur, ou s'il a des raisons de craindre des difficultés de paiement de la part de l'Acheteur, et de subordonner la confirmation de la commande à l'obtention, auprès de l'Acheteur, de documents comptables, financiers et juridiques et, le cas échéant, de garanties. Dans les hypothèses précitées, le Vendeur se réserve également le droit d'exiger le paiement total ou partiel du prix des Produits au moment de la confirmation de commande. Enfin, dans l'hypothèse où postérieurement à la confirmation de la commande par le Vendeur, celui-ci est informé par son assureur crédit d'une dégradation de la solvabilité de l'Acheteur entraînant une réduction du montant de l'encours garanti en deçà du montant de la commande, le Vendeur se réserve alors le droit de modifier les conditions de règlement initialement convenues et de demander à l'Acheteur soit un paiement d'avance soit la constitution d'une garantie, ce que l'Acheteur accepte.

1.8. Toute commande confirmée par le Vendeur est ferme et définitive.

1.9. Le Vendeur se réserve la possibilité de modifier certains Produits ou d'en arrêter la fabrication sans préavis préalable et à tout moment.

1.10. Les Produits vendus sont accompagnés des notices d'utilisations et modes d'emploi requis conformément aux exigences légales et réglementaires. Ils sont destinés à être installés dans des locaux à usage privé et résidentiels. Les Produits sont conformes aux directives, normes en vigueur et spécifications du Vendeur, sous réserve d'une installation et d'une utilisation conformes à leur destination et aux normes en vigueur.

1.11. Une fois les Produits installés, et sous réserve que ceux-ci aient été installés sur le territoire de la France métropolitaine, le Vendeur pourra procéder par l'intervention d'une station technique agréée, à la mise en service des Produits, sur accord express de la part du Vendeur. La mise en service n'est pas incluse dans le prix des Produits et est facturée séparément.

2. TRANSPORT – LIVRAISON – DOUANES

2.1. Le transport, en ce compris toutes opérations d'enlèvement, expédition, douane, transport, souscription d'assurances relatives aux transports (le « Transport ») vers le lieu de destination des Produits est effectué soit par l'Acheteur, soit, à la demande de l'Acheteur au moment de la commande, par le Vendeur.

2.2. La Livraison est réputée effectuée aux dates suivantes (la « Livraison ») : si le Transport est effectué par l'Acheteur, la Livraison est réputée effectuée dès que les Produits sont mis à la disposition de l'Acheteur à l'usine ou au dépôt du Vendeur ; si le Transport est effectué par le Vendeur, la Livraison est réputée effectuée lorsque

les Produits arrivent au lieu de destination indiqué par l'Acheteur dans sa commande, prêts à être déchargés par l'Acheteur.

2.3. Lorsque le Transport est effectué par l'Acheteur, le transfert de risque a lieu à la date de Livraison des Produits sur le lieu de l'usine ou du dépôt du Vendeur. Le Transport est alors effectué aux risques et périls de l'Acheteur et à ses frais. Des frais complémentaires pourront être facturés à l'Acheteur en cas de retard dans le retrait des Produits sur le lieu de Livraison.

2.4. Lorsqu'à la demande de l'Acheteur, le Transport est effectué par le Vendeur, le transfert des risques a lieu à la date de Livraison des Produits au lieu de destination indiqué par l'Acheteur dans sa commande, prêts à être déchargés par l'Acheteur. L'Acheteur est responsable du déchargement des Produits et s'engage à disposer des moyens matériels et ressources humaines nécessaires à la manutention et au déchargement au lieu destination des Produits. Si à l'arrivée au lieu de destination, l'Acheteur ne dispose pas des moyens nécessaires à la manutention et au déchargement des Produits, le Vendeur pourra facturer à l'Acheteur les coûts supplémentaires occasionnés par cette défaillance et notamment les frais du transport retour des Produits, les frais liés à la reprogrammation d'une expédition, le temps complémentaire d'accès au chantier, la mobilisation de ressources humaines du Vendeur etc. Le transport retour, le Transport reprogrammé des Produits, et/ou tout stockage des Produits, seront en outre aux risques exclusifs de l'Acheteur.

2.5. Les frais de Transport sont à la charge exclusive du Vendeur, sauf si le montant total facturé des Produits est inférieur à 3 000€ hors taxes, par expédition. Dans cette hypothèse un forfait de 90€ HT est facturé à l'Acheteur au titre du Transport.

2.6. Les délais de livraison s'entendent du temps s'écoulant entre le jour de l'accusé de réception de la commande et la date de Livraison telles que définies à l'article 2.2 ci-dessus, selon les cas. En raison des circonstances qui peuvent influencer sur le cours de la production, les délais de Livraison figurant sur l'offre sont indicatifs. Ils sont actualisés au moment de la commande et mentionnés sur l'accusé de réception de commande ou sur tout autre document à titre purement indicatif. Tout dépassement des délais de Livraison par le Vendeur ne pourra en aucun cas donner à l'Acheteur le droit d'annuler en tout ou partie la commande ou de refuser les Produits qui en sont l'objet. Ils ne pourront en outre engager la responsabilité du Vendeur ni donner lieu à aucune retenue, compensation, pénalités ou dommages et intérêts d'aucune sorte.

2.7. Les Produits sont vendus emballés prêts à être retirés chargés et transportés.

2.8. Il incombe à l'Acheteur de vérifier les Produits dès la Livraison au sens donné à l'article 2.2 des CGV, de faire toutes les réserves nécessaires auprès du transporteur et, le cas échéant, d'exercer tous recours contre celui-ci conformément

à l'article 4 des CGV ci-après.

2.9. Le poids de chaque Produit ne comprend pas l'emballage. Tout emballage spécifique fera l'objet d'une facturation distincte.

2.10. Pour les ventes à l'étranger et dans les DROM-COM, l'Acheteur s'engage à transmettre le document de transport dûment signé au Vendeur.

3. PRIX - CONDITIONS DE PAIEMENT

3.1. Les prix des Produits sont ceux qui sont en vigueur au moment de la commande, sauf accord exprès et contraire contenu dans l'accusé de réception de commande ou tout autre document ultérieur expressément accepté par le Vendeur.

3.2. Lorsque le Transport est effectué par le Vendeur, les prix s'entendent Franco de port (frais de Transport à la charge du Vendeur) et sont indiqués, conformément aux dispositions de l'article 10 des CGV, hors taxes, hors éco-participation et frais de gestion pour enlèvement ou expédition de nos dépôts (3 % en sus du prix HT). Par exception, si le montant total facturé des Produits est inférieur à 3 000€ hors taxes, par expédition, un forfait de 90€ HT est facturé à l'Acheteur au titre du Transport.

3.3. Lorsque le Transport est effectué par l'Acheteur, les prix s'entendent départ usine (frais de Transport à la charge de l'Acheteur) et sont indiqués, conformément aux dispositions de l'article 10 des CGV, hors taxes, hors éco-participation et de gestion pour enlèvement ou expédition de nos dépôts (3 % en sus du prix HT).

3.4. Les Produits vendus sont facturés à la date du départ usine ou du dépôt du Vendeur.

3.5. L'escompte n'est pas applicable en cas de règlement anticipé.

3.6. Sauf accord écrit différent entre les Parties et sans préjudice des dispositions prévues au présent article, les factures sont payables dans les trente (30) jours suivants la date de la facture, par virement. Par exception, dans la situation visée à l'article 1.7 des CGV, le Vendeur se réserve le droit de modifier les conditions de règlement initialement convenues et d'exiger de l'Acheteur soit un paiement d'avance de la commande, soit la constitution d'une garantie, ce que l'Acheteur accepte.

3.7. Tout retard de paiement entraînera la facturation, au profit du Vendeur, d'un intérêt de retard égal au taux de refinancement en vigueur de la Banque Centrale Européenne majoré de dix points. Ces sommes seront majorées des frais de recouvrement. Toute inexécution totale ou partielle de ses obligations de paiement par l'Acheteur entraînera la perception d'une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement telle que prévue à l'article D 441-5 du Code de commerce, sauf montant plus important desdits frais, et sans préjudice de tous dommages intérêts.

3.8. Les termes de paiement ne peuvent être retardés et aucune réclamation sur la qualité d'un Produit n'est suspensive du paiement de celui-ci, sauf accord exprès et contraire du Vendeur. Une suspension de paiement n'est, en tous les cas, susceptible d'être acceptée que sur la valeur de facturation des seules pièces incriminées.

3.9. En cas de non-paiement intégral d'une facture venue à échéance, et après mise en demeure restée sans effet dans les 48 heures, le Vendeur se réserve la faculté de suspendre/annuler toute Livraison et/ou Transport d'une commande en cours et/ou à venir et d'exiger le règlement immédiat de toutes les créances exigibles.

3.10. Aucune facture ou paiement dû par l'Acheteur au Vendeur ne peut faire l'objet d'une compensation à la seule initiative de l'Acheteur avec une créance dont il serait ou

s'estimerait titulaire à l'encontre du Vendeur, notamment en cas d'allégation par l'Acheteur d'un retard de livraison ou de non-conformité des Produits livrés, l'accord préalable et écrit du Vendeur étant indispensable et ce, quelles que soient les dispositions éventuellement contraires pouvant figurer dans les conditions d'achat de l'Acheteur. Toute compensation non autorisée par le Vendeur sera assimilée à un défaut de paiement, le Vendeur étant alors en droit de refuser toute nouvelle commande, voire de stopper les Livraisons correspondant à des commandes en cours.

4. RECLAMATIONS

- 4.1. Pour être admises, les réclamations sur la composition, la quantité et le poids des Produits livrés ou la non-conformité avec le bordereau d'expédition doivent être formulées dans les formes et délais suivants. Si la Livraison s'effectue au lieu de destination indiqué par l'Acheteur dans sa commande, l'Acheteur doit formuler sa réclamation sur la lettre de voiture du transporteur au moment de l'arrivée à destination des Produits et confirmer sa réclamation par lettre recommandée avec accusé de réception adressée au Vendeur dans un délai de 72 heures suivant la Livraison, sans préjudice des dispositions propres à prendre à l'égard du transporteur dans les 72 heures conformément aux dispositions de l'article L. 133-3 du Code de Commerce. Les réclamations doivent être circonstanciées et être accompagnées de photos. En l'absence de réclamation dans les formes et délais précités, aucune réclamation ne sera recevable. Si la Livraison s'effectue par la mise à disposition des Produits à l'usine ou au dépôt du Vendeur, aucune réclamation ne sera recevable.
- 4.2. Aucun retour de Produits ne sera accepté sans l'accord préalable écrit du Vendeur sur le principe du retour, ainsi que sur ses modalités financières et opérationnelles.
- 4.3. Aucune réclamation de l'Acheteur ne peut entraîner la modification ou suspension du paiement dû, conformément aux dispositions de l'article 3 des CGV.

5. RESERVE DE PROPRIETE

- 5.1. Le Vendeur conserve la propriété des Produits vendus jusqu'au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal et accessoires. Toute clause contraire notamment contenue dans des conditions générales d'achat est réputée non écrite. Le défaut de paiement de l'une quelconque des échéances pourra entraîner, à première demande et sans mise en demeure préalable, la revendication des Produits sans préjudice de tous dommages et intérêts et/ou de la faculté de suspendre toute autre commande en cours. En cas de non-paiement et/ou de l'ouverture d'une procédure collective, l'Acheteur autorisera sans délai le Vendeur, sur simple demande de sa part, à se rendre dans les locaux ou les lieux de stockage des Produits afin d'en dresser un inventaire et, si le Vendeur le juge nécessaire, d'apposer sur les Produits une notice signalant son droit de rétention. De convention expresse, le Vendeur pourra exercer les droits qu'il détient en vertu de cette clause pour l'une quelconque de ses créances sur la totalité des Produits en possession de l'Acheteur ou en revendiquer le prix en cas de revente, ceux-ci étant conventionnellement présumés être ceux impayés. Tous les frais afférents à la reprise des Produits seront à la charge de l'Acheteur et viendront s'ajouter au montant de la créance du Vendeur. En cas de dégradation des Produits repris, le Vendeur sera en droit de demander le paiement d'une indemnité propre à couvrir les frais de réparation ou la valeur du Produit endommagé. Après restitution ou reprise desdits Produits, le Vendeur pourra

les revendre. La recette de cette cession sera imputée sur les sommes restant dues par l'Acheteur, en ce compris au titre des frais liés à la reprise des marchandises ou à leur réparation. De convention expresse, la valeur du bien repris au sens de l'article 2371 du Code civil sera ainsi déterminée par référence au prix de revente hors taxe du Produit, tel qu'obtenu par le Vendeur. Si ce prix excède le montant des sommes restant dues par l'Acheteur, le Vendeur lui restituera une somme égale à la différence.

- 5.2. Sans préjudice de ce qui précède, l'Acheteur assume les risques de pertes ou de détérioration des Produits ainsi que les responsabilités des dommages qu'ils pourraient occasionner, à compter de la date de Livraison aux sens prévus à l'article 2.2.

6. GARANTIE

- 6.1. La garantie est strictement limitée, à la discrétion du Vendeur, au remplacement gratuit de la/des pièce(s) reconnue(s) défectueuse(s) du Produit ou à la réparation en usine de celles-ci. Elle inclut également le transport retour des Produits chez le Vendeur. La garantie exclut tous frais de main d'oeuvre (tels que notamment ceux liés à la récupération, au démontage et remontage du Produit ou de la/des pièce(s) défectueuse(s)), ainsi que toute indemnité à titre de dommages et intérêts.
- 6.2. Tout retour de pièces est subordonné à l'accord préalable écrit du Vendeur, après diagnostic de l'Acheteur. Dès que l'accord est donné par le Vendeur pour le retour de la/des pièce(s) défectueuse(s), celle(s)-ci doit(vent) être expédiée(s) par l'Acheteur, avec la fiche réclamation client dûment complétée par l'Acheteur, aux fins d'être réceptionnée(s) dans les usines du Vendeur dans les quinze (15) jours suivant l'accord donné par le Vendeur. Au-delà de ce délai, l'Acheteur perd le bénéfice de la garantie pour la/les pièce(s) concernée(s). Les pièces retournées voyagent aux risques de l'Acheteur.
- 6.3. Sont entendues comme défectueuses, les pièces présentant un défaut de fabrication. La garantie ne peut être actionnée que pour les Produits qui ont fait l'objet d'un usage normal dans les conditions d'emploi pour lesquelles ils sont prévus, et conformément aux prescriptions des notices d'utilisation et modes d'emploi accompagnant les Produits. La garantie ne s'applique pas en cas de cas fortuits ou de force majeure ainsi que pour les remplacements ou réparations qui résulteraient de l'usure normale des Produits, de détériorations ou d'accidents provenant de la négligence ou de la faute de l'Acheteur ou de tout tiers, de transformation sur les Produits, du défaut d'installation, de dimensionnement inadapté, de surveillance, d'entretien ou de stockage et d'utilisation anormale ou non conforme aux prescriptions du Vendeur.
- 6.4. Les Produits sont garantis pour la durée indiquée dans le tarif des Produits en vigueur à la date de la commande, courant à compter de la date de mise en service du Produit, inscrite sur le certificat de garantie que l'Acheteur est tenu de retourner au Vendeur dans le délai de deux (2) semaines suivant la mise en service. En cas d'impossibilité d'établir la date de mise en service du Produit, la durée de garantie commencera à courir au plus tard six (6) mois après la date de fabrication du Produit (telle qu'indiquée sur l'étiquette signalétique figurant sur le Produit).
- 6.5. La réparation et les remplacements effectués dans le cadre de la garantie ne font pas courir une nouvelle durée de garantie et ne prolongent pas la garantie initiale.
- 6.6. Les pièces détachées indispensables à l'utilisation du Produit, ou des pièces équivalentes assurant la même fonction, seront disponibles pendant dix (10) ans à compter de

la fabrication du Produit.

6.7. Dans l'hypothèse où l'Acheteur souhaite, dans le cadre de la revente des Produits à ses clients, étendre la durée ou le champ d'application des garanties, par rapport à la garantie consentie par le Vendeur aux termes des CGV ou que cette extension de garantie à l'égard de ses clients résulte de dispositions légales applicables dans ses rapports avec ses clients, il le fait sous son entière responsabilité. Dans ce cas, l'Acheteur s'engage (i) à ne pas réclamer de garantie au Vendeur au-delà de ce qui est prévu dans les CGV, (ii) à indemniser le Vendeur et le relever indemne de toutes les indemnités (en ce compris les honoraires d'avocats et frais de justice) auxquelles il pourrait être condamné et de tous les dommages qu'il pourrait subir à raison de l'extension de garantie consentie par l'Acheteur à ses clients.

6.8. La garantie prévue aux termes des CGV et celles prévues de manière impérative par la loi sont les seules garanties offertes par le Vendeur à l'Acheteur.

7. RESPONSABILITE

7.1. La responsabilité du Vendeur est strictement limitée aux obligations stipulées dans les CGV. Le Vendeur n'est tenu de réparer que les dommages matériels directs qui résulteraient de fautes qui lui sont imputables. De ce fait le Vendeur n'est pas tenu de réparer les conséquences dommageables, ou dommages subis par l'Acheteur ou tout tiers, qui résulteraient d'un manquement de l'Acheteur ou d'un tiers ou du non-respect d'obligations contractuelles ou légales tenant notamment à un manque de soin, d'entretien de conservation ou stockage, de maintenance des Produits ou à une mauvaise installation / utilisation des Produits ou des installations dans lesquelles ces Produits sont montés ou résultant d'actes de dégradation volontaire ou de vandalisme. En tout état de cause, la responsabilité du Vendeur ne saurait excéder le montant de la commande de l'Acheteur à l'origine du fait générateur.

7.2. La responsabilité du Vendeur est également exclue pour les dommages causés aux biens meubles ou immeubles que l'Acheteur n'utilise pas principalement pour son usage personnel ou sa consommation privée, conformément à l'article 1245-14 du Code civil.

7.3. Toute action contre le Vendeur est prescrite à l'expiration d'un délai d'un an à compter du fait générateur de l'action en responsabilité.

7.4. En aucune circonstance, le Vendeur ne sera tenu responsable envers l'Acheteur ou un tiers des dommages immatériels ou indirects tels que, notamment, le manque à gagner, les pertes d'exploitation, de profit ou d'opportunité commerciale, l'augmentation des frais généraux ou la baisse des économies prévues même si ceux-ci étaient prévisibles.

7.5. Le Vendeur décline toute autre responsabilité expresse ou implicite, notamment sans que cette liste soit exhaustive, concernant la commercialisation, l'adaptation à un usage particulier, ou les résultats tirés de l'utilisation des Produits.

7.6. Tout service et/ou conseil technique et/ou documentation, de quelque nature que ce soit, que le

Vendeur fournirait à quelque moment que ce soit à l'Acheteur, oralement ou par écrit, seraient proposés par le Vendeur de bonne foi, à titre commercial.

7.7. Toute présentation par le Vendeur à l'Acheteur, à la demande de ce dernier, d'entreprise de pose pour la mise en oeuvre des Produits, serait effectuée par le Vendeur, à titre commercial, le choix final de l'entreprise de pose étant réalisé par et sous la seule responsabilité de l'Acheteur. Par suite, le Vendeur ne saurait être tenu pour responsable des erreurs commises par l'Acheteur et/ou l'entreprise de pose choisie par l'Acheteur lors de la mise en oeuvre des Produits.

7.8. L'ensemble de ce qui précède : (i) ne libère en aucun cas l'Acheteur de son obligation de vérifier/valider et/ou de faire vérifier/valider par tout professionnel compétent de son choix tout service/conseil technique/documentation fourni par le Vendeur ainsi que l'aptitude des Produits vendus aux utilisations/destinations finales et/ou aux transformations auxquelles ils sont destinés, l'Acheteur étant seul responsable de l'utilisation/destination finale et/ou de la transformation des Produits ; (ii) ne relève en aucune façon l'Acheteur et/ou l'entreprise de pose choisie par l'Acheteur de sa responsabilité pour l'ensemble des contrôles à réaliser conformément à ses obligations d'entrepreneur ; (iii) ne donne en aucune circonstance au Vendeur une quelconque qualité de maître d'oeuvre de conception et/ou d'exécution, et/ou de constructeur, et/ou de contrôleur technique.

8. RESPONSABILITE ELARGIE DES PRODUCTEURS

8.1. Conformément à l'article R. 541-173 du Code de l'Environnement, le Vendeur informe l'Acheteur que l'identifiant unique qui lui a été attribué est le « FR007574_05FGXU ».

9. FORCE MAJEURE - IMPREVISIONS

9.1. Aucune partie ne pourra encourir la moindre responsabilité si elle est empêchée ou retardée dans l'exécution de ses obligations en raison d'un cas de force majeure, dans les conditions prévues au présent article.

9.2. Est considéré comme un cas de force majeure tout évènement échappant au contrôle du débiteur de l'obligation inexécutée, qui ne pouvait être raisonnablement prévu lors de la confirmation de commande dont les effets ne peuvent être évités par les mesures appropriées, et qui empêche l'exécution de son obligation par la partie qui en est affectée.

9.3. De convention expresse, il est convenu que constituent notamment un cas de force majeure au sens du présent article, sans qu'il soit nécessaire de démontrer leur imprévisibilité, les cas suivants : conflits sociaux, intervention des autorités civiles ou militaires, évolutions législatives et réglementaires, catastrophes naturelles, incendies, dégâts des eaux, mauvais fonctionnement ou interruption du réseau de télécommunications ou du réseau électrique, accidents d'outillage, rebut de pièces importantes en cours de fabrication, défaillance ou carence d'un fournisseur ou sous-traitant, indisponibilité de matière première ou d'énergie, interruption ou retard dans les transports ou toute autre cause amenant un chômage total ou partiel pour le Vendeur ou ses fournisseurs, pandémie ou épidémie, le confinement des populations, le fait du prince, les actes de terrorisme ou émeutes, l'introduction de règles législatives ou administratives interdisant la fabrication et/ou la commercialisation des Produits.

9.4. L'inexécution d'une obligation de payer une somme d'argent ne peut être excusée par un cas de force majeure.

9.5. Le fait qu'une Partie soit affectée par un cas de force majeure ne libère par l'autre Partie de l'exécution de ses propres obligations.

9.6. Si un changement de circonstances imprévisible lors de la commande rend l'exécution de cette commande excessivement onéreuse pour le Vendeur, notamment en cas d'allongement des délais d'approvisionnement ou d'augmentation du prix de toute matière première ou composante nécessaire à l'exécution de la commande, le Vendeur peut demander la renégociation des conditions de la commande, notamment du prix. Les Parties sont tenues de renégocier de bonne foi les conditions de la commande dans l'objectif de restaurer l'équilibre économique qui préexistait au moment de la commande. En cas de refus ou d'échec de la renégociation dans le délai de vingt-et-un (21) jours à compter de la notification du Vendeur sollicitant la renégociation des conditions de la commande, le Vendeur pourra désigner un expert indépendant inscrit sur la liste établie par la Cour d'appel de Paris pour déterminer les adaptations nécessaires restaurer l'équilibre économique de la commande. Les conditions définies par l'expert s'imposent aux Parties. Les frais et honoraires de l'expert sont supportés à parts égales entre les Parties. Le Vendeur peut suspendre l'exécution de la commande pendant la durée de la renégociation.

10. TAXES ET AUTRES CONTRIBUTIONS

10.1. Les prix sont indiqués hors TVA, hors frais de Transport, hors éco-participation et autres taxes applicables. Toute commande fera l'objet d'une facturation intégrant la T.V.A., l'éco-participation et les taxes en vigueur le jour de la Livraison.

10.2. Conformément aux articles L. 541-2 et L. 541-10 du Code de l'Environnement, en tant que fabricant d'appareils électriques et électroniques, le Vendeur a adhéré à l'organisme ECO-SYSTEMES pour faire face à ses obligations concernant la collecte, l'élimination et le traitement des appareils électriques considérés comme des déchets ménagers. Une éco-participation figure à ce titre sur les factures. Cette éco-participation doit être répercutée à l'identique par tout Acheteur à ses propres clients. Elle ne peut subir aucune remise, ni réfaction.

10.3. En ce qui concerne les déchets électriques considérés comme professionnels, sauf s'il en était convenu autrement entre les parties, la collecte, l'élimination et le traitement de ces déchets sont à la charge de l'Acheteur. Sous peine de sanctions pénales, les obligations susvisées doivent être transmises par les acheteurs professionnels successifs jusqu'à l'utilisateur final du Produit.

11. DIVISIBILITE, RENONCIATION, CESSIION ET CHANGEMENT DE CONTROLE

11.1. La nullité, l'inopposabilité ou, plus généralement, l'absence d'effet de l'une quelconque des stipulations des CGV, n'affectera pas les autres stipulations qui demeureront parfaitement valables et contraignantes.

11.2. Dans la mesure du possible, les parties conviennent de remplacer toute stipulation privée d'effet par une stipulation valide ayant le même effet et reflétant leur volonté initiale. Faute d'y parvenir, la stipulation privée d'effet sera considérée comme n'ayant jamais existé.

11.3. La renonciation par l'une ou l'autre des parties à se prévaloir ponctuellement de l'une ou l'autre des présentes stipulations ne saurait être interprétée comme valant

renonciation définitive de cette partie à s'en prévaloir.

11.4. Le Vendeur peut librement céder tout ou partie de la/des commande(s) conclue(s) avec l'Acheteur. Lorsque la cession est réalisée au profit d'une société tierce au groupe Intuis, le Vendeur en informe l'Acheteur dans un délai raisonnable. La cession de la/des commande(s) libère le Vendeur.

11.5. En cas de changement de contrôle de l'Acheteur, au sens des dispositions de l'article L. 233-3 du Code de commerce, l'Acheteur en informe le Vendeur par écrit, sans délai. Lorsque le changement de contrôle s'opère au profit d'une société exerçant une activité concurrente des activités du groupe Intuis, le traitement des commandes en cours est conditionné par l'accord écrit préalable du Vendeur.

12. DROIT DE PROPRIETE INTELLECTUELLE

12.1. L'Acheteur s'interdit de procéder à toute transformation des Produits.

12.2. L'Acheteur reconnaît expressément que les droits de propriété intellectuelle dont le Vendeur est titulaire sur les Produits et sur les logiciels qu'il utilise, tels que de manière non exhaustive, les marques, le nom commercial, les dénominations Produits, les logos ou tout autre signe distinctif, les brevets, le savoir-faire ou secret de fabrique sont et restent la propriété exclusive du Vendeur. Sauf stipulation expresse contraire du présent article, l'Acheteur ne détient aucun droit de propriété intellectuelle relatif aux Produits et aux logiciels. L'Acheteur s'interdit donc de (i) contester directement ou indirectement la validité ou la propriété de ces droits de propriété Intellectuelle, (ii) fabriquer ou faire fabriquer les Produits.

12.3. Le Vendeur accorde à l'Acheteur le droit d'utiliser les marques, le nom commercial et logos, propriété du Vendeur nécessaires à la revente des Produits, dans les conditions consenties par le Vendeur. L'utilisation ainsi prévue ne peut en aucun cas être considérée comme une concession de licence de marque à une autre fin.

12.4. Le Vendeur ne fait aucune déclaration et ne donne aucune garantie à l'Acheteur sur la validité des marques et logos concédés ou sur le fait qu'ils ne portent pas atteinte (ou ne sont pas susceptibles de porter atteinte) aux droits intellectuels de tiers. Il s'engage toutefois à fournir ses meilleurs efforts, dans la mesure de ce qui est juridiquement possible, afin de tenter d'assurer une certaine protection des droits intellectuels concédés.

12.5. L'Acheteur n'altérera d'aucune manière les références écrites et visuelles aux marques et logos du Vendeur reprises sur les Produits et accessoires et/ou sur tout support promotionnel.

12.6. L'Acheteur n'est pas autorisé à utiliser les marques/logos/nom commercial du Vendeur à titre de dénomination sociale ou de composante d'une dénomination sociale, ni à effectuer à son nom, ou au nom de qui que ce soit, de dépôt ou d'enregistrement quelconque incluant la marque ou s'y rapportant, y compris tout dépôt de marque ou tout enregistrement de nom de domaine. L'Acheteur s'engage à ce qu'aucune confusion ne puisse se créer, dans l'esprit de quiconque, et notamment de la clientèle, quant à sa qualité de commerçant indépendant du Vendeur, assumant les risques de sa propre exploitation et quant au fait que les marques/nom commercial/logos sont la propriété exclusive du Vendeur.

13. CONFIDENTIALITE

13.1. Les informations de toute nature, notamment techniques, commerciales et financières, portées à la

connaissance d'une Partie par l'autre Partie, quel que soit le support, seront soumises à la plus stricte confidentialité. Chaque Partie s'engage à faire respecter cette obligation de confidentialité par toute personne, y compris son personnel, ses conseils, ses sous-traitants potentiels et ses fournisseurs, auxquelles les informations confidentielles ne peuvent être divulguées que pour permettre la bonne exécution de la Vente.

13.2. L'obligation de confidentialité restera en vigueur pendant dix (10) ans à compter de la Livraison du Produit objet de la vente.

ou appel en garantie, même pour les procédures conservatoires, en référé ou par requête.

14. DONNEES PERSONNELLES

14.1. Les Parties s'engagent à respecter la réglementation relative à la protection des données personnelles conformément aux dispositions du Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données («RGPD») et aux dispositions législatives applicables en France, notamment la loi «Informatique et Libertés» du 6 janvier 1978, telle que modifiée.

14.2. Dans le cadre de l'exécution des présentes conditions de vente, les Parties sont responsables de traitements indépendants et traitent des données personnelles de leur contact respectif (telles que nom, prénom, adresse email et numéro de téléphone) pour assurer la bonne exécution du contrat.

14.3. L'Acheteur est invité à consulter la Politique de protection des données personnelles du Vendeur en cliquant sur le lien suivant : <https://groupe.intuis.fr/politique-de-protection-des-donnees-personnelles/> précisant notamment les droits des personnes concernées et la manière de les exercer.

15. LOI APPLICABLE - JURIDICTION – CONTESTATIONS

15.1. Les CGV et plus généralement la vente des Produits sont soumises à la loi française.

15.2. Toute contestation, litige ou différend de quelque nature qu'il soit survenant entre les Parties, et se rapportant notamment, sans que cette liste ne soit exhaustive, à la validité, l'interprétation, l'exécution ou l'inexécution des CGV et aux ventes de Produits qu'elles régissent ainsi qu'aux rapports entre l'Acheteur et le Vendeur au titre des CGV seront soumis à la médiation comme mode de règlement amiable préalable à la saisine des tribunaux compétents de Nanterre. Cette médiation sera régie par le règlement de médiation du CMAP auquel les Parties déclarent adhérer (CMAP -<http://www.mediationetarbitrage.com>).

15.3. A défaut d'accord amiable entre les parties en application de la procédure de médiation, pour tout différend ou litige, il est fait attribution de compétence exclusive aux tribunaux compétents de Nanterre, nonobstant pluralité de défendeurs

Les présentes conditions générales de vente (ci-après les "Conditions Générales de Vente" ou "CGV") régissent les relations contractuelles entre la société France Energie ET CIE, au capital social de 112 000,00 euros, ayant son siège social à Rue Nicolas Copernic, Parc d'activités les Morandières, 53810 Changé, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Laval, sous le numéro 342 366 085 (ci-après le "Vendeur") et ses clients (ci-après "l'Acheteur") pour la vente des produits et matériels professionnels de chauffage, ventilation et eau chaude sanitaire (ci-après les "Produits")

1. GÉNÉRALITÉS – CATALOGUE - OFFRES – COMMANDE - PRODUITS

- 1.1. Les informations, écrites ou sous forme d'illustrations, de schémas ou de photos, tenant notamment à la disposition, forme, dimension, matière des Produits, et les tarifs, figurant sur le catalogue ou tout autre support de communication du Vendeur, sont fournis à titre indicatif et n'engagent pas le Vendeur.
- 1.2. Les offres formulées par le Vendeur sont valables pendant une durée d'un (1) mois, au terme de laquelle l'Acheteur ne peut plus passer commande aux conditions de prix offertes par le Vendeur.
- 1.3. Toute commande passée ou adressée au Vendeur implique nécessairement, à titre de condition essentielle et déterminante, l'acceptation sans réserve par l'Acheteur des CGV et renonciation de sa part à ses propres conditions générales d'achat. Les CGV prévalent sur toutes conditions d'achat, générales ou particulières, de l'Acheteur et/ou sur toute disposition imprimée ou manuscrite incluse dans les différents documents commerciaux de l'Acheteur, que ces documents et/ou conditions aient été adressés au Vendeur antérieurement ou postérieurement à la réception des CGV par l'Acheteur. Seules peuvent déroger aux CGV les clauses particulières dûment approuvées par écrit par le Vendeur.
- 1.4. Le Vendeur n'est lié par les engagements qui pourraient être pris par ses représentants ou employés, que sous réserve de confirmation écrite.
- 1.5. Toute commande doit être passée par l'Acheteur par écrit, y compris par email ou échange de données informatisées (ci-après, « EDI »), et comporter la désignation et référence exacte du Produit, la quantité et le lieu de destination souhaités, le prix de base selon le tarif et le prix d'achat éventuellement négocié avec le Vendeur. Lorsqu'une commande est effectuée sur la base d'un devis ou d'une offre de vente du Vendeur, la référence de ce devis ou de cette offre doit être indiquée dans la commande. A réception d'une commande, le Vendeur, s'il l'accepte, confirme la commande par écrit, y compris par email ou EDI, par un accusé de réception de commande, lequel inclut la référence, la désignation, la quantité, le lieu de Livraison au sens de l'article 2.2, le délai indicatif de Livraison, le lieu de destination, et le prix des Produits, ce qui entraîne la formation du contrat entre les parties.
- 1.6. La première commande passée par un Acheteur donne lieu à la création par le Vendeur d'un compte client. A cette occasion, le Vendeur procède à un examen de la solvabilité de l'Acheteur, notamment auprès de son assureur crédit. L'Acheteur est alors informé de son niveau d'encours garanti au Vendeur au regard de sa solvabilité.
- 1.7. Le Vendeur se réserve la faculté de refuser une commande notamment si une ou plusieurs commandes précédentes n'ont pas été réglées à échéance, si le montant de la commande excède l'encours garanti de l'Acheteur, ou s'il a des raisons de craindre des difficultés de paiement de la part de l'Acheteur, et de subordonner la confirmation de commande à l'obtention, auprès de l'Acheteur, de documents comptables, financiers et juridiques et, le cas échéant, de garanties. Dans les hypothèses précitées, le Vendeur se réserve également le droit d'exiger le paiement total ou partiel du prix des Produits au moment de la confirmation de commande. Enfin, dans l'hypothèse où, postérieurement à la confirmation de la commande par le Vendeur, celui-ci est informé par son assureur crédit d'une dégradation de la solvabilité de l'Acheteur entraînant une réduction du montant de l'encours garanti en deçà du montant de la commande, le Vendeur se réserve alors le droit de modifier les conditions de règlement initialement convenues et de demander à l'Acheteur, soit un

paiement d'avance, soit la constitution d'une garantie, ce que l'Acheteur accepte.

- 1.8. Toute commande confirmée par le Vendeur est ferme et définitive.
- 1.9. Le Vendeur se réserve la possibilité de modifier certains Produits ou d'en arrêter la fabrication sans préavis préalable et à tout moment.
- 1.10. Les Produits vendus sont accompagnés des notices d'utilisation et modes d'emploi requis conformément aux exigences légales et réglementaires. Ils sont destinés à un usage professionnel et sont classés comme étant des matériels professionnels par les normes applicables. Les Produits sont conformes aux directives, normes en vigueur et spécifications du Vendeur, sous réserve d'une installation et d'une utilisation conformes à leur destination et aux normes en vigueur.

2. LIVRAISON – TRANSPORT – DOUANES

- 2.1. Les délais de livraison s'entendent du temps s'écoulant entre le jour de l'accusé de réception de la commande et le jour de la mise à disposition des Produits au lieu de Livraison tel que défini à l'article 2.2 ci-dessous. En raison des circonstances qui peuvent influencer sur le cours de la production, les délais de Livraison figurant sur l'offre sont indicatifs et peuvent évoluer au gré du nombre de commandes simultanées. Ils sont actualisés au moment de la commande et mentionnés sur l'accusé de réception de commande ou sur tout autre document à titre purement indicatif. Tout dépassement des délais de Livraison par le Vendeur ne pourra en aucun cas donner à l'Acheteur le droit d'annuler en tout ou partie la commande ou de refuser les Produits qui en sont l'objet. Ils ne pourront en outre engager la responsabilité du Vendeur ni donner lieu à aucune retenue, compensation, pénalités ou dommages et intérêts d'aucune sorte.
- 2.2. La livraison est réputée effectuée lorsque les Produits sont mis à la disposition de l'Acheteur à l'usine du Vendeur (ci-après, la « **Livraison** »).
- 2.3. Les Produits sont vendus emballés, prêts à être retirés, chargés et transportés.
- 2.4. Le transfert des risques intervient à la date de Livraison.
- 2.5. Le transport vers le lieu de destination des Produits tel qu'indiqué par l'Acheteur est effectué par le Vendeur, en ce compris toutes opérations d'enlèvement, expédition, douane, transport, souscription d'assurances relatives aux transports (ci-après « **le Transport** »), aux risques et périls de l'Acheteur. L'Acheteur est responsable du déchargement des Produits, et s'engage à disposer des moyens matériels et des ressources humaines nécessaires à la manutention et au déchargement des Produits au lieu de destination indiqué par l'Acheteur dans sa commande. Si à l'arrivée au lieu de destination, l'Acheteur ne dispose pas des moyens nécessaires à la manutention et au déchargement des Produits, le Vendeur pourra facturer à l'Acheteur les coûts supplémentaires occasionnés par cette défaillance et notamment les frais du transport retour des Produits, les frais liés à la reprogrammation d'une expédition, le temps complémentaire d'accès au chantier, la mobilisation de ressources humaines du Vendeur, les frais de stockage etc. Le transport retour et le Transport reprogrammé des Produits, et/ou tout stockage des Produits, seront en outre aux risques exclusifs de l'Acheteur.
- 2.6. Les frais de Transport sont à la charge de l'Acheteur lorsque le transport porte sur une expédition de 10 Produits maximum (hors accessoires). Dans ce cas, le prix du Transport est facturé en sus à l'Acheteur, sur la base d'un devis accepté au préalable par l'Acheteur. Par dérogation à ce qui précède, lorsque le Transport porte sur une expédition de plus de 10 Produits, réalisée en une fois vers une même destination et

selon des conditions standards d'horaires (8h - 17h) et d'accès au site, les frais de Transport sont à la charge du Vendeur (franco de port). En cas de conditions de Transport spécifiques demandées par l'Acheteur (contraintes horaires et d'accès au site, haillon, dispatching sur petit porteur etc...), les frais qui en découlent seront à la charge de l'Acheteur, sur acceptation préalable d'un devis.

2.7. Il incombe à l'Acheteur de vérifier les Produits dès qu'ils arrivent à destination et de faire toutes les réserves nécessaires auprès du transporteur et, le cas échéant, d'exercer tous recours contre celui-ci conformément à l'article 4 des CGV ci-après.

2.8. Le poids de chaque Produit ne comprend pas l'emballage. Tout emballage spécifique fera l'objet d'une facturation distincte.

2.9. Pour les ventes à l'étranger et dans les DOM-TOM, l'Acheteur s'engage à transmettre le document de transport dûment signé au Vendeur.

3. PRIX - CONDITIONS DE PAIEMENT

3.1. Les prix des Produits sont ceux qui sont en vigueur au moment de la commande, sauf accord exprès et contraire contenu dans l'accusé de réception de commande ou tout autre document ultérieur expressément accepté par le Vendeur.

3.2. Les prix s'entendent départ usine (frais de Transport à la charge de l'Acheteur sauf pour l'expédition de plus de 10 Produits (hors accessoires) ; dans ce cas les prix s'entendent franco de port, dans les conditions indiquées à l'article 2.6) et sont indiqués, conformément aux dispositions de l'article 9 des CGV, hors taxes, hors éco-participation.

3.3. Les Produits vendus sont facturés à la date de Livraison. Si pour des raisons imputables à l'Acheteur les Produits ne peuvent pas être expédiés dès la Livraison, le Vendeur se réserve la possibilité de facturer à l'Acheteur les frais exposés du fait du décalage de l'expédition des Produits. La première commande passée par un nouvel Acheteur et toutes les commandes d'un montant facturé inférieur à 1 000€ hors taxe sont payées pour leur montant total à la date de l'accusé de réception de la commande.

3.4. L'escompte n'est pas applicable en cas de règlement anticipé.

3.5. Sauf accord écrit différent entre les Parties et sans préjudice des dispositions prévues au présent article, les factures sont payables dans les trente (30) jours suivants la date de la facture, par virement. Par exception, dans la situation visée à l'article 1.7 des CGV, le Vendeur se réserve le droit de modifier les conditions de règlement initialement convenues et d'exiger de l'Acheteur soit un paiement d'avance de la commande, soit la constitution d'une garantie, ce que l'Acheteur accepte.

3.6. Tout retard de paiement entraînera la facturation, au profit du Vendeur, d'un intérêt de retard égal au taux de refinancement en vigueur de la Banque Centrale Européenne majoré de dix points. Ces sommes seront majorées des frais de recouvrement. Toute inexécution totale ou partielle de ses obligations de paiement par l'Acheteur entraînera la perception d'une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement telle que prévue à l'article D 441-5 du Code de commerce, sauf montant plus important desdits frais, et sans préjudice de tous dommages intérêts.

3.7. Les termes de paiement ne peuvent être retardés et aucune réclamation sur la qualité d'un Produit n'est suspensive du paiement de celui-ci, sauf accord exprès et contraire du Vendeur. Une suspension de paiement n'est, en tous les cas, susceptible d'être acceptée que sur la valeur de facturation

des seules pièces incriminées.

3.8. En cas de non-paiement intégral d'une facture venue à échéance, et après mise en demeure restée sans effet dans les 48 heures, le Vendeur se réserve la faculté de suspendre/annuler toute Livraison et/ou Transport d'une commande en cours et/ou à venir et d'exiger le règlement immédiat de toutes les créances exigibles.

3.9. Aucune facture ou paiement dû par l'Acheteur au Vendeur ne peut faire l'objet d'une compensation à la seule initiative de l'Acheteur avec une créance dont il serait ou s'estimerait titulaire à l'encontre du Vendeur, notamment en cas d'allégation par l'Acheteur d'un retard de livraison ou de non-conformité des Produits livrés, l'accord préalable et écrit du Vendeur étant indispensable et ce, quelles que soient les dispositions éventuellement contraires pouvant figurer dans les conditions d'achat de l'Acheteur. Toute compensation non autorisée par le Vendeur sera assimilée à un défaut de paiement, le Vendeur étant alors en droit de refuser toute nouvelle commande, voire de stopper les Livraisons correspondant à des commandes en cours.

4. RÉCLAMATIONS

4.1. Pour être admises, les réclamations sur la composition, la quantité et le poids des Produits livrés ou la non-conformité avec le bordereau d'expédition doivent être formulées par l'Acheteur sur la lettre de voiture du transporteur au moment de l'arrivée à destination des Produits, et confirmées par lettre recommandée avec accusé de réception adressée au Vendeur dans un délai de 72 heures suivant l'arrivée à destination des Produits. Les réclamations doivent être circonstanciées et être accompagnées de photos. En l'absence de réclamation dans les formes et délais précités, aucune réclamation ne sera recevable. Cette disposition s'applique sans préjudice des dispositions propres à prendre à l'égard du transporteur dans les 72 heures conformément aux dispositions de l'article L. 133-3 du Code de Commerce.

4.2. Aucun retour de Produits ne sera accepté sans l'accord préalable écrit du Vendeur sur le principe du retour, ainsi que sur ses modalités financières et opérationnelles.

4.3. Aucune réclamation de l'Acheteur ne peut entraîner modification ou suspension du paiement dû, conformément aux dispositions de l'article 3 des CGV.

5. RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

5.1. **Le Vendeur conserve la propriété des Produits vendus jusqu'au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal et accessoires. Toute clause contraire notamment contenue dans des conditions générales d'achat est réputée non écrite. Le défaut de paiement de l'une quelconque des échéances pourra entraîner, à première demande et sans mise en demeure préalable, la revendication des Produits sans préjudice de tous dommages et intérêts et/ou de la faculté de suspendre toute autre commande en cours. En cas de non-paiement et/ou de l'ouverture d'une procédure collective, l'Acheteur autorisera sans délai le Vendeur, sur simple demande de sa part, à se rendre dans les locaux ou les lieux de stockage des Produits afin d'en dresser un inventaire et, si le Vendeur le juge nécessaire, d'apposer sur les Produits une notice signalant son droit de rétention. De convention expresse, le Vendeur pourra exercer les droits qu'il détient en vertu de cette clause pour l'une quelconque de ses créances sur la totalité des Produits en possession de l'Acheteur ou en revendiquer le prix en cas de revente, ceux-ci étant conventionnellement présumés être ceux impayés. Tous les frais afférents à la reprise des Produits seront à la charge de l'Acheteur et viendront s'ajouter au montant de**

la créance du Vendeur. En cas de dégradation des Produits repris, le Vendeur sera en droit de demander le paiement d'une indemnité propre à couvrir les frais de réparation ou la valeur du Produit endommagé. Après restitution ou reprise desdits Produits, le Vendeur pourra les revendre. La recette de cette cession sera imputée sur les sommes restant dues par l'Acheteur, en ce compris au titre des frais liés à la reprise des marchandises ou à leur réparation. De convention expresse, la valeur du bien repris au sens de l'article 2371 du Code civil sera ainsi déterminée par référence au prix de revente hors taxe du Produit, tel qu'obtenu par le Vendeur. Si ce prix excède le montant des sommes restant dues par l'Acheteur, le Vendeur lui restituera une somme égale à la différence.

- 5.2. Sans préjudice de ce qui précède, l'Acheteur assume les risques de pertes ou de détérioration des Produits ainsi que les responsabilités des dommages qu'ils pourraient occasionner, à compter de la date de Livraison au sens de l'article 2.2.

6. GARANTIE

- 6.1. La garantie est strictement limitée, à la discrétion du Vendeur, au remplacement gratuit de la/des pièce(s) reconnue(s) défectueuse(s) du Produit ou à la réparation en usine de celles-ci. Elle inclut également le transport retour des Produits chez le Vendeur. La garantie exclut tous frais de main d'oeuvre (tels que notamment ceux liés à la récupération, au démontage et remontage du Produit ou de la/des pièce(s) défectueuse(s)), ainsi que toute indemnité à titre de dommages et intérêts.
- 6.2. Tout retour de pièces est subordonné à l'accord préalable écrit du Vendeur, après diagnostic de l'Acheteur. Dès que l'accord est donné par le Vendeur pour le retour de la/des pièce(s) défectueuse(s), celles-ci doivent être expédiées, avec la fiche réclamation client dûment complétée par l'Acheteur, aux fins d'être réceptionnées dans les usines du Vendeur dans les quinze (15) jours suivant l'accord donné par le Vendeur. Au-delà de ce délai, l'Acheteur perd le bénéfice de la garantie pour la/les pièces(s) concernée(s). Les pièces retournées voyagent aux risques de l'Acheteur.
- 6.3. Sont entendues comme défectueuses, les pièces présentant un défaut de fabrication. La garantie ne peut être actionnée que pour les Produits qui ont fait l'objet d'un usage normal dans les conditions d'emploi pour lesquelles ils sont prévus, et conformément aux prescriptions des notices d'utilisation et modes d'emploi accompagnant les Produits. La garantie ne s'applique pas en cas de cas fortuits ou de force majeure ainsi que pour les remplacements ou réparations qui résulteraient de l'usure normale des Produits, de détériorations ou d'accidents provenant de la négligence ou de la faute de l'Acheteur ou de tout tiers, de transformation sur les Produits, du défaut d'installation, de surveillance, d'entretien ou de stockage et d'utilisation anormale ou non conforme aux prescriptions du Vendeur.
- 6.4. Les Produits sont garantis pendant une période de vingt-quatre (24) mois à compter de la date de Livraison.
- 6.5. La garantie de vingt-quatre (24) mois peut être étendue pour une durée additionnelle de trois (3) ans. Cette extension de la durée de garantie sera facturée aux tarifs en vigueur à la date de la commande.
- 6.6. La réparation et les remplacements effectués dans le cadre de la garantie ne font pas courir une nouvelle durée de garantie et ne prolongent pas la garantie initiale.
- 6.7. Les pièces détachées indispensables à l'utilisation du Produit seront disponibles pendant dix (10) ans à compter de la fabrication du Produit.

- 6.8. Dans l'hypothèse où l'Acheteur souhaite, dans le cadre de la revente des Produits à ses clients, étendre la durée ou le champ d'application des garanties, par rapport à la garantie consentie par le Vendeur aux termes des CGV ou que cette extension de garantie à l'égard de ses clients résulte de dispositions légales applicables dans ses rapports avec ses clients, il le fait sous son entière responsabilité. Dans ce cas, l'Acheteur s'engage (i) à ne pas réclamer de garantie au Vendeur au-delà de ce qui est prévu dans les CGV, (ii) à indemniser le Vendeur et le relever indemne de toutes les indemnités (en ce compris les honoraires d'avocats et frais de justice) auxquelles il pourrait être condamné et de tous les dommages qu'il pourrait subir à raison de l'extension de garantie consentie par l'Acheteur à ses clients.

- 6.9. La garantie prévue aux termes des CGV et celles prévues de manière impérative par la loi sont les seules garanties offertes par le Vendeur à l'Acheteur.

7. RESPONSABILITÉ

- 7.1. La responsabilité du Vendeur est strictement limitée aux obligations stipulées dans les CGV. Le Vendeur n'est tenu de réparer que les dommages matériels directs qui résulteraient de fautes qui lui sont imputables. De ce fait le Vendeur n'est pas tenu de réparer les conséquences dommageables, ou dommages subis par l'Acheteur ou tout tiers, qui résulteraient d'un manquement de l'Acheteur ou d'un tiers ou du non-respect d'obligations contractuelles ou légales tenant notamment à un manque de soin, d'entretien de conservation ou stockage, de maintenance des Produits ou à une mauvaise installation / utilisation des Produits ou des installations dans lesquelles ces Produits sont montés ou résultant d'actes de dégradation volontaire ou de vandalisme. En tout état de cause, la responsabilité du Vendeur ne saurait excéder le montant de la commande de l'Acheteur à l'origine du fait générateur.
- 7.2. La responsabilité du Vendeur est également exclue pour les dommages causés aux biens meubles ou immeubles que l'Acheteur n'utilise pas principalement pour son usage personnel ou sa consommation privée, conformément à l'article 1245-14 du Code civil.
- 7.3. Toute action contre le Vendeur est prescrite à l'expiration d'un délai d'un (1) an à compter du fait générateur de l'action en responsabilité.
- 7.4. En aucune circonstance, le Vendeur ne sera tenu responsable envers l'Acheteur ou un tiers des dommages immatériels ou indirects tels que, notamment, le manque à gagner, les pertes d'exploitation, de profit ou d'opportunité commerciale, l'augmentation des frais généraux ou la baisse des économies prévues même si ceux-ci étaient prévisibles.
- 7.5. Le Vendeur décline toute autre responsabilité expresse ou implicite, notamment sans que cette liste soit exhaustive, concernant la commercialisation, l'adaptation à un usage particulier, ou les résultats tirés de l'utilisation des Produits.
- 7.6. Tout service et/ou conseil technique et/ou documentation, de quelque nature que ce soit, que le Vendeur fournirait à quelque moment que ce soit à l'Acheteur, oralement ou par écrit, seraient proposés par le Vendeur de bonne foi, à titre commercial.
- 7.7. Toute présentation par le Vendeur à l'Acheteur, à la demande de ce dernier, d'entreprise de pose pour la mise en oeuvre des Produits serait effectuée par le Vendeur à titre commercial, le choix final de l'entreprise de pose étant réalisé par et sous la seule responsabilité de l'Acheteur. Par suite, le Vendeur ne saurait être tenu pour responsable des erreurs commises par l'Acheteur et/ou l'entreprise de pose choisie par l'Acheteur lors de la mise en oeuvre des Produits.

7.8. L'ensemble de ce qui précède : (i) ne libère en aucun cas l'Acheteur de son obligation de vérifier/valider et/ou de faire vérifier/valider par tout professionnel compétent de son choix tout service/conseil technique/documentation fourni par le Vendeur ainsi que l'aptitude des Produits vendus aux utilisations/destinations finales et/ou aux transformations auxquelles ils sont destinés, l'Acheteur étant seul responsable de l'utilisation/destination finale et/ou de la transformation des Produits ; (ii) ne relève en aucune façon l'Acheteur et/ou l'entreprise de pose choisie par l'Acheteur de sa responsabilité pour l'ensemble des contrôles à réaliser conformément à ses obligations d'entrepreneur ; (iii) ne donne en aucune circonstance au Vendeur une quelconque qualité de maître d'œuvre de conception et/ou d'exécution, et/ou de constructeur, et/ou de contrôleur technique.

8. FORCE MAJEURE / IMPRÉVISION

- 8.1. Aucune partie ne pourra encourir la moindre responsabilité si elle est empêchée ou retardée dans l'exécution de ses obligations en raison d'un cas de force majeure, dans les conditions prévues au présent article.
- 8.2. Est considéré comme un cas de force majeure tout événement échappant au contrôle du débiteur de l'obligation inexécutée, qui ne pouvait être raisonnablement prévu lors de la confirmation de commande dont les effets ne peuvent être évités par les mesures appropriées, et qui empêche l'exécution de son obligation par la partie qui en est affectée.
- 8.3. De convention expresse, il est convenu que constituent notamment un cas de force majeure au sens du présent article, sans qu'il soit nécessaire de démontrer leur imprévisibilité, les cas suivants : conflits sociaux, intervention des autorités civiles ou militaires, évolutions législatives et réglementaires, catastrophes naturelles, incendies, dégâts des eaux, mauvais fonctionnement ou interruption du réseau de télécommunications ou du réseau électrique, accidents d'outillage, rebut de pièces importantes en cours de fabrication, défaillance ou carence d'un fournisseur ou sous-traitant, indisponibilité de matière première ou d'énergie, interruption ou retard dans les transports ou toute autre cause amenant un chômage total ou partiel pour le Vendeur ou ses fournisseurs, pandémie ou épidémie, le confinement des populations, le fait du prince, les actes de terrorismes ou émeutes, l'introduction de règles législatives ou administratives interdisant la fabrication et/ou la commercialisation des Produits.
- 8.4. L'inexécution d'une obligation de payer une somme d'argent ne peut être excusée par un cas de force majeure.
- 8.5. Le fait qu'une Partie soit affectée par un cas de force majeure ne libère par l'autre Partie de l'exécution de ses propres obligations.
- 8.6. L'article 1195 alinéa 2 du Code civil n'est pas applicable aux contrats conclus entre le Vendeur et l'Acheteur et régis par les CGV.

9. TAXES ET AUTRES CONTRIBUTIONS

- 9.1. Nos prix sont indiqués hors taxes, hors frais de Transport et hors éco-participation. Toute commande fera l'objet d'une facturation intégrant la T.V.A. et l'éco-participation en vigueur au jour de la Livraison.
- 9.2. Conformément aux articles L. 541-2 et L. 541-10 du Code de l'Environnement, en tant que fabricant d'appareils électriques et électroniques, le Vendeur a adhéré à l'organisme ECOSYSTEM pour faire face à ses obligations concernant la collecte, l'élimination et le traitement des appareils électriques considérés comme des déchets ménagers. Une éco-participation figure à ce titre sur les factures. Cette éco-participation doit être répercutée à l'identique par tout

Acheteur à ses propres clients. Elle ne peut subir aucune remise, ni réfaction.

- 9.3. En ce qui concerne les déchets électriques considérés comme professionnels, sauf s'il en était convenu autrement entre les parties, la collecte, l'élimination et le traitement de ces déchets sont à la charge de l'Acheteur. Sous peine de sanctions pénales, les obligations susvisées doivent être transmises par les acheteurs professionnels successifs jusqu'à l'utilisateur final du Produit.

10. DIVISIBILITE, RENONCIATION, CESSIION ET CHANGEMENT DE CONTROLE

- 10.1. La nullité, l'inopposabilité ou, plus généralement, l'absence d'effet de l'une quelconque des stipulations des CGV, n'affectera pas les autres stipulations qui demeureront parfaitement valables et contraignantes.
- 10.2. Dans la mesure du possible, les parties conviennent de remplacer toute stipulation privée d'effet par une stipulation valide ayant le même effet et reflétant leur volonté initiale. Faute d'y parvenir, la stipulation privée d'effet sera considérée comme n'ayant jamais existé.
- 10.3. La renonciation par l'une ou l'autre des parties à se prévaloir ponctuellement de l'une ou l'autre des présentes stipulations ne saurait être interprétée comme valant renonciation définitive de cette partie à s'en prévaloir.
- 10.4. Le Vendeur peut librement céder tout ou partie de la/des commande(s) conclue(s) avec l'Acheteur. Lorsque la cession est réalisée au profit d'une société tierce au groupe intuis, le Vendeur en informe l'Acheteur dans un délai raisonnable. La cession de la/des commande(s) libère le Vendeur.
- 10.5. En cas de changement de contrôle de l'Acheteur, au sens des dispositions de l'article L. 233-3 du Code de commerce, l'Acheteur en informe le Vendeur par écrit, sans délai. Lorsque le changement de contrôle s'opère au profit d'une société exerçant une activité concurrente des activités du groupe intuis, le traitement des commandes en cours est conditionné par l'accord écrit préalable du Vendeur.

11. DROIT DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

- 11.1. L'Acheteur s'interdit de procéder à toute transformation des Produits.
- 11.2. L'Acheteur reconnaît expressément que les droits de propriété intellectuelle dont le Vendeur est titulaire sur les Produits et sur les logiciels qu'il utilise, tels que de manière non exhaustive, les marques, le nom commercial, les dénominations Produits, les logos ou tout autre signe distinctif, les brevets, le savoir-faire ou secret de fabrique sont et restent la propriété exclusive du Vendeur. Sauf stipulation expresse contraire du présent article, l'Acheteur ne détient aucun droit de propriété intellectuelle relatif aux Produits et aux logiciels. L'Acheteur s'interdit donc de (i) contester directement ou indirectement la validité ou la propriété de ces droits de propriété Intellectuelle, (ii) fabriquer ou faire fabriquer les Produits.
- 11.3. Le Vendeur accorde à l'Acheteur le droit d'utiliser les marques, le nom commercial et logos, propriété du Vendeur nécessaires à la revente des Produits, dans les conditions consenties par le Vendeur. L'utilisation ainsi prévue ne peut en aucun cas être considérée comme une concession de licence de marque à une autre fin.
- 11.4. Le Vendeur ne fait aucune déclaration et ne donne aucune garantie à l'Acheteur sur la validité des marques et logos concédés ou sur le fait qu'ils ne portent pas atteinte (ou ne sont pas susceptibles de porter atteinte) aux droits intellectuels de tiers. Il s'engage toutefois à fournir ses

meilleurs efforts, dans la mesure de ce qui est juridiquement possible, afin de tenter d'assurer une certaine protection des droits intellectuels concédés.

11.5. L'Acheteur n'altèrera d'aucune manière les références écrites et visuelles aux marques et logos du Vendeur reprises sur les Produits et accessoires et/ou sur tout support promotionnel.

11.6. L'Acheteur n'est pas autorisé à utiliser les marques/logos/nom commercial du Vendeur à titre de dénomination sociale ou de composante d'une dénomination sociale, ni à effectuer à son nom, ou au nom de qui que ce soit, de dépôt ou d'enregistrement quelconque incluant la marque ou s'y rapportant, y compris tout dépôt de marque ou tout enregistrement de nom de domaine. L'Acheteur s'engage à ce qu'aucune confusion ne puisse se créer, dans l'esprit de quiconque, et notamment de la clientèle, quant à sa qualité de commerçant indépendant du Vendeur, assumant les risques de sa propre exploitation et quant au fait que les marques/nom commercial/logos sont la propriété exclusive du Vendeur.

12. CONFIDENTIALITÉ

12.1. Les informations de toute nature, notamment techniques, commerciales et financières, portées à la connaissance d'une Partie par l'autre Partie, quel que soit le support, seront soumises à la plus stricte confidentialité. Chaque Partie s'engage à faire respecter cette obligation de confidentialité par toute personne, y compris son personnel, ses conseils, ses sous-traitants potentiels et ses fournisseurs, auxquelles les informations confidentielles ne peuvent être divulguées que pour permettre la bonne exécution de la Vente.

12.2. L'obligation de confidentialité restera en vigueur pendant dix (10) ans à compter de la Livraison du Produit objet de la vente.

13. LOI APPLICABLE - JURIDICTION – CONTESTATIONS - PRESCRIPTION

13.1. Les CGV et plus généralement la vente des Produits sont soumises à la loi française.

13.2. Toute contestation, litige ou différend de quelque nature qu'il soit survenant entre les Parties, et se rapportant notamment, sans que cette liste ne soit exhaustive, à la validité, l'interprétation, l'exécution ou l'inexécution des CGV et aux ventes de Produits qu'elles régissent ainsi qu'aux rapports entre l'Acheteur et le Vendeur au titre des présentes seront soumis à la médiation comme mode de règlement amiable préalable à la saisine du Tribunal de Commerce de Paris. Cette médiation sera régie par le règlement de médiation du CMAP auquel les Parties déclarent adhérer (CMAP - <http://www.mediationetarbitrage.com>).

13.3. A défaut d'accord amiable entre les parties en application de la procédure de médiation, pour tout différend ou litige, il est fait attribution de compétence exclusive aux tribunaux compétents de Paris, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie, même pour les procédures conservatoires, en référé ou par requête.

13.4. Toute action ou réclamation de l'Acheteur découlant de la relation entre le Vendeur et l'Acheteur au titre d'une année donnée, sera prescrite à l'issue du délai de deux (2) ans, courant à compter du dernier jour de l'année concernée.

Notes





PLUS DE CONFORT, MOINS D'ÉNERGIE.

intuis.fr

Siège social
28 Rue de Verdun, 92150 Suresnes

Service client
service-client@intuis.fr
+33 (0)9 78 45 10 26

Ne pas jeter sur la voie publique. Illustrations et photos non contractuelles - Edition 07/2026

intuis-Elec - 28 rue de Verdun - 92150 Suresnes FRANCE - Tel. : +33 (0)9 78 45 10 26 - www.intuis.fr - S.A.S. au capital de 16 422 181 € - RCS : NANTERRE 334 981 958 - SIREN : 334 981 958 - N° TVA : FR84 334 981 958 - CODE APE : 27.51Z
- Informations sous réserve d'erreurs typographiques. En raison de l'évolution de la technique, la société intuis-Elec se réserve le droit de modifier son matériel sans préavis.

Intuis-Thermo - 28 rue de Verdun - 92150 Suresnes FRANCE - Tel. : +33 (0)9 78 45 10 26 - www.intuis.fr S.A.S au capital de 5 280 000 € - RCS : NANTERRE 722 041 845 - SIREN : 722 041 845 - N° TVA : FR 20 722 041 845 - CODE APE : 28.25Z
- Informations sous réserve d'erreurs typographiques. En raison de l'évolution de la technique, la société intuis-Thermo se réserve le droit de modifier son matériel sans préavis.

